

REVUE DE  
LINGUISTIQUE  
FRANÇAISE  
DIACHRONIQUE

2015  
5

DIACHRONIQUES

LA PHONÉTIQUE  
HISTORIQUE  
DU GALLO-ROMAN

État des lieux et perspectives

Scheer Segeral – 979-10-231-0897-2



5

# DIACHRONIQUES

REVUE DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE DIACHRONIQUE

## LA PHONÉTIQUE HISTORIQUE DU GALLO-ROMAN

État des lieux et perspectives

**PHILIPPE SÉGÉRAL & TOBIAS SCHEER**

Présentation

**CHRISTIANE MARCHELLO-NIZIA**

De JE à J' en français : étapes vers l'élision, interactions  
entre phonétique et syntaxe

**ROLAND NOSKE**

L'évolution de la structure prosodique du français  
et du francique

**HAIKE JACOBS**

L'interaction entre le système d'accentuation et la  
consonification des voyelles en hiatus dans la phonologie  
historique du français

**PHILIPPE SÉGÉRAL & TOBIAS SCHEER**

De la communauté de destin des voyelles en syllabe fermée  
dans l'évolution du latin vulgaire à l'ancien français

**ANDREA CALABRESE**

Markedness effects in the Gallo-Romance vowel system

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

ISBN 979-10-231-0530-8



SODIS  
F388247

12 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

# Diachroniques

n° 5 – 2015

*Revue de linguistique française diachronique*



LA PHONÉTIQUE HISTORIQUE  
DU GALLO-ROMAN



La phonétique historique  
du gallo-roman.  
État des lieux  
et perspectives



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN PAPIER : 979-10-231-0530-8

PDF complet – 979-10-231-0893-4

TIRÉS À PART EN PDF :

Marchello Nizia – 979-10-231-0894-1

Noske – 979-10-231-0895-8

Jacobs – 979-10-231-0896-5

**Scheer Segéral – 979-10-231-0897-2**

Calabrese – 979-10-231-0898-9

Maquette initiale : Compo-Méca

Réalisation : 3d2s – Emmanuel Marc Dubois (Issigeac)

## SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

# Présentation

Philippe Ségéral

Université Paris 7-Diderot

UMR 7110 Laboratoire de linguistique formelle

Tobias Scheer

Université Nice Sophia-Antipolis

UMR 7320 Bases, Corpus, Langage

## 1. Une discipline sinistrée

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le décisif élan rationaliste dont l'école allemande et, singulièrement, les néogrammairiens sont le symbole, la phonétique historique du français a connu un développement remarquable : c'est dans cette dynamique qu'ont œuvré notamment Arsène Darmesteter (1846-1888), puis Édouard Bourciez (1854-1946) – la première édition du *Précis* date de 1889. Et c'est sur ce socle et sur les apports au siècle suivant du *REW* de Wilhelm Meyer-Lübke et du *FEW* de Walther von Wartburg qui ont rendu accessibles les données pertinentes à un niveau de détail et de précision inégalé, que Pierre Fouché (1891-1967), puis Georges Straka (1910-1993) en particulier, ont développé le savoir qui nous est parvenu et qui constitue, depuis la dernière guerre, le corps de doctrine qui fonde l'enseignement de la discipline comme les exigences des concours.

De cette dynamique, aujourd'hui, il ne reste rien ou presque : la phonétique historique semble une discipline en sommeil. Elle semble achever de s'éteindre, lentement, sans bruit, au fil des départs à la retraite, des postes universitaires non renouvelés faute de candidats compétents – l'Université se contentant d'enregistrer cette disparition. Mais, en réalité, cette absence de candidats et l'image affaiblie de la discipline ne sont pas la cause de son effondrement sur elle-même : ils en sont l'effet. Le

savoir dans ce domaine ne s'est simplement pas renouvelé et il est désormais transmis de façon sclérosée dans l'enseignement par des professeurs qui ne sont presque jamais des spécialistes. Dans les universités, la phonétique historique est le plus souvent considérée comme une corvée (au même titre que les techniques d'expression) à laquelle on astreint la dernière recrue, laquelle répète ce qu'elle a entendu dans les cours préparant aux concours qu'elle a passés mais ne cherche qu'à se débarrasser de cette charge sans rapport avec ses recherches. Ce qui était un savoir vivant est devenu une *doxa* que les manuels répètent.

La discipline a eu devant elle, dans la période récente, deux développements majeurs : l'évolution technologique – les possibilités ouvertes par l'informatique – d'un côté, les avancées sur le plan théorique de la linguistique de l'autre. Si l'étymologie, la dialectologie, ont su dans une large mesure mettre à profit au moins les moyens technologiques nouveaux (TLFi, DMF, extensions du *FEW*...), la phonétique historique a ignoré ces deux développements majeurs. Et l'on peut voir là la cause essentielle de son marasme actuel.

## 2. Des perspectives ?

C'est ainsi un constat bien déprimant que l'on est contraint, sauf à se payer de mots, de dresser lorsque l'on considère l'état actuel de la phonétique historique. Et évidemment, l'une des options est d'en prendre acte et d'attendre, avec les gémissements de circonstance, que cette page d'histoire se referme définitivement, que la discipline disparaisse un jour des programmes des concours, dernier retranchement où elle se tient...

Mais on peut aussi penser que cette phase sombre n'est pas définitive. Toute sinistrée qu'elle soit présentement, la phonétique historique a d'abord un patrimoine immense et très précieux qu'il importe et de préserver et de transmettre. Ensuite et surtout, la phonétique historique est bien loin d'avoir tout dit. Quiconque considère avec un peu de recul et d'esprit critique le corps de doctrine actuel de la discipline, en arrive très vite à

penser qu'il demeure quantité de points à préciser, à clarifier, et à terme à expliquer : à *comprendre*. Or, nous l'avons dit, des outils nouveaux sont disponibles, en théorie phonologique et en ressources (corpus recherchables), la connaissance de la variation dialectale ainsi que de la situation typologique s'est significativement améliorée, etc. En d'autres termes, pour peu qu'elle ne tourne pas le dos aux diverses avancées récentes, la phonétique historique pourrait tout à fait trouver un second souffle.

Nous sommes des linguistes – spécialisés en phonologie, non des romanistes au sens classique du terme, ni des philologues. Mais les linguistes que nous sommes ne méprisent ni ne mésestiment, en aucune façon, les travaux des romanistes et des philologues et sont depuis longtemps passionnés par les questions que soulève la diachronie du français. Si l'ensemble complexe de processus qui constitue cette diachronie est en effet définitoire de la langue et de son identité, ces processus ne sont pas, en eux-mêmes, propres au français : ils se retrouvent à l'identique dans beaucoup d'autres langues, aussi bien génétiquement liées au français que sans le moindre lien. Or c'est ce constat du caractère potentiellement universel des processus phonologiques qui fonde les recherches des écoles contemporaines – très diverses au demeurant – de phonologie. Et nous sommes convaincus pour notre part que c'est seulement en reconsidérant les données de la diachronie du français – recensées et traitées si complètement maintenant par les romanistes et les philologues, précisément – dans la perspective des avancées et des propositions nouvelles de la phonologie, que l'on pourra relancer la discipline de la phonétique historique. C'est dans ce cadre seulement que de jeunes chercheurs pourront s'intéresser à la phonétique historique, se passionner pour elle et en faire leur spécialité – à charge pour l'institution universitaire de les accueillir lorsqu'ils se présenteront.

Lorsque Olivier Soutet nous a proposé d'organiser ce numéro de *Diachroniques* sur la phonétique historique, c'est dans cette optique et sur cette conviction que nous avons répondu présents.

L'état des lieux mentionné dans le titre du numéro ne se veut donc pas un résumé avant fermeture de la boutique, mais vise à rassembler quelques exemples significatifs des pistes qui s'offrent à la discipline, dans des perspectives diverses, pour peu qu'elle sache, après avoir lucidement fait les constats négatifs qui s'imposent, se vouloir de nouveau un avenir. En somme, nous cherchons à donner une idée de ce que la phonétique historique pourrait être si elle était pratiquée de manière active, à montrer que la sclérose qui l'affecte actuellement n'est pas une fatalité et qu'il existe une phonétique historique au-delà des concours, passionnante en soi et plus encore si elle est en prise avec les théories, ressources et techniques modernes.

### 3. Constitution du numéro

Les contributions que nous avons sollicitées – souvent en dehors des limites de l'Hexagone – et rassemblées dans ce numéro concernent des questions très diverses et s'inscrivent dans des approches tout aussi variées.

Disciple de Georges Straka, Christiane Marchello-Nizia s'est orientée depuis longtemps vers la morphologie et la syntaxe ; elle revient ici à ses premiers intérêts en enquêtant sur les conditions et la chronologie de l'élision du pronom sujet JE (qui n'est attestée que depuis la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle). Cette question est intimement liée avec la cliticisation de JE : est-ce que celle-ci est la conséquence de l'affaiblissement phonétique de JE, ou au contraire cet affaiblissement du pronom est-il dû à sa perte d'autonomie syntaxique ? Une question phonologique que l'on ne pose jamais en français moderne mais qui est soulevée par la perspective diachronique est celle de savoir pourquoi parmi tous les pronoms sujets à finale vocalique (JE, TU, NOUS, VOUS) seul JE développe l'élision (l'élision dans TU, fréquente en français contemporain, est récente et demeure encore une simple variante). D'autant que les pronoms régime s'élident tous, en ancien français (LE, LA, LI) comme en français moderne (LE, LA), et ce en suivant une chronologie très différente par rapport à l'élision de JE : dès les plus anciens

textes tous les pronoms au cas régime s'élident sans aucune hésitation ou variation.

L'article de Chr. Marchello-Nizia est basé sur le corpus électronique de la GGHF (*Grande grammaire historique du français*, actuellement en gestation) qu'elle co-édite, corpus qui rassemble des textes représentatifs pour chaque siècle. Sa contribution illustre ainsi ce qu'il est possible de faire en alliant savoir classique, questionnements nouveaux et recours aux moyens technologiques actuels.

Roland Noske résume ce que nous savons de la nature de l'accent en gallo-roman. On trouve encore aujourd'hui dans les manuels l'affirmation, fautive, que l'accent mélodique (de hauteur, *pitch accent*) du latin classique se serait transformé en accent d'intensité (ou expiratoire) en gallo-roman. Cette intensité particulière de la voyelle tonique serait aussi le fait du francique, qui lui aurait donné un « surcroît de vigueur » (Gaston Zink). R. Noske montre d'abord, un argumentaire détaillé à l'appui, que l'accent du francique n'a en aucune façon influencé le système accentuel gallo-roman. Les études typologiques montrent que les emprunts d'accentuation sont rares, voire inexistantes dans les langues du monde. Ensuite le francique, dans la période en question, avait probablement encore l'accent initial du germanique commun : en cas d'emprunt, c'est un accent de ce type qui aurait été transféré au gallo-roman. Or ce n'est pas le cas. Enfin, on met sur le compte de l'intensité empruntée au francique une série de processus observés en gallo-roman, au premier chef desquels la réduction / syncope des voyelles atones. Or le francique lui-même ne connaissait ni réduction ni syncope dans la période où l'emprunt est censé avoir eu lieu (vers le <sup>v</sup>e siècle) : ces processus en francique ne surviennent que bien plus tard (après le <sup>ix</sup>e siècle). Comment alors l'accent d'intensité aurait-il pu causer la diminution des voyelles atones dans la langue qui l'aurait emprunté, quand la langue à laquelle il serait emprunté ne montre aucune trace d'un phénomène semblable ?

L'auteur rappelle ensuite que la phonétique expérimentale a depuis les années 1950 réfuté l'idée même qu'il puisse y avoir

un accent expiratoire, ou d'intensité, qui ait quelque pertinence que ce soit pour l'évolution des langues ou leur grammaire. La conception de l'accent d'intensité est née au XIX<sup>e</sup> siècle par introspection et en l'absence de mesures fiables. On sait aujourd'hui que l'accent, dans toutes les langues, se manifeste par un mélange de trois caractéristiques : 1<sup>o</sup> la hauteur (mesurée en Hertz), 2<sup>o</sup> la durée (mesurée en millisecondes) et 3<sup>o</sup> l'intensité (mesurée en décibels). La phonétique expérimentale montre que cette dernière est marginale dans les langues, et surtout que les locuteurs ne la perçoivent pas ou mal.

Dans la seconde partie de l'article, l'auteur montre que les diverses évolutions observées en gallo-roman et en germanique occidentale font sens lorsqu'on les conçoit en deux blocs, chacun suivant sa logique propre et cohérente et illustrant les deux grands types de langues mis en évidence par l'école allemande de Peter Auer, Susanne Uhmann et Renata Szczepaniak : les langues qui comptent les syllabes et les langues qui comptent les mots. Une langue donnée peut être placée sur une échelle qui a pour extrémités ces deux types au moyen de dix critères typologiques. R. Noske montre que le gallo-roman et l'ancien français sont des langues de mots, alors que le français moderne est une langue syllabique. Du côté germanique, la situation est l'inverse : le vieux haut-allemand et l'ancien néerlandais, langues largement syllabiques, évoluent vers des langues de mots dans leurs aboutissements modernes, l'allemand et le néerlandais actuels.

Haïke Jacobs propose une contribution qui illustre ce qu'une recherche vivante peut apporter au fonctionnement des concours. On enseigne (et écrit) depuis toujours que la consonnification des voyelles hautes et moyennes en hiatus (trisyllabe *filium* → bisyllabe *filju* « fils ») ne concerne que les voyelles atones : les voyelles toniques demeureraient (*grúem* → *grue*). Or Jacobs montre qu'il s'agit d'une illusion d'optique, *i.e.* que les auteurs classiques sont passés à côté d'une généralisation : le *u* de *grúem* (ainsi que les autres voyelles toniques dans la même situation) échappe à la consonnification non pas parce qu'il est tonique, mais parce qu'il se trouve dans un mot bisyllabique. Le

résultat d'une consonnification dans un bisyllabe serait en effet une forme oxytone, dont nous savons indépendamment qu'elle est rejetée dans la période précoce en question (I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup> siècles). Ainsi ce que l'approche classique doit admettre comme contre-exemples (*mulierem* → afr. *moillier*, *filolum* → *filleul*) revient à la régularité : il s'agit de quadrisyllabes qui ne rencontrent aucun obstacle en devenant trisyllabes suite à la consonnification de leur voyelle tonique.

Jacobs conclut que la consonnification n'a aucun rapport avec l'accent, si ce n'est de façon indirecte. Sur cette base empirique il propose une analyse dans le cadre de la théorie de l'optimalité en montrant qu'une version plus récente de cette approche, qui réintroduit des éléments de sérialité, le sérialisme harmonique de John McCarthy, permet de rendre compte des faits là où la théorie classique, basée sur une computation strictement parallèle, échoue.

Tobias Scheer et Philippe Ségéral examinent les évolutions vocaliques en syllabe fermée du latin vulgaire à l'ancien français, lesquelles, mentionnées évidemment dans tous les manuels, n'ont – assez bizarrement – pas été l'objet d'études systématiques. On constate que les voyelles en syllabe fermée, observables dans des positions limitées – tonique, prétoniques(s), initiale seulement – se comportent de façon strictement commune : tout d'abord elles ignorent tout processus de syncope, à la tonique comme dans les deux positions atones (initiale et prétonique[s]), et ensuite évoluent de façon exactement identique. Pour l'essentiel sans aucun changement. Et lorsqu'il y a une modification du timbre, celle-ci est imputable à un processus unique : la résolution de la consonne en coda en ses constituants vocaliques, lesquels se reportent sur la voyelle – et même en ce cas, les résultats sont identiques quelle que soit la position (atone / tonique) où figure la voyelle. Ceci concerne l, les nasales (n, m) et enfin yod. Les processus qui impliquent ce dernier sont particulièrement complexes, mais les auteurs montrent que ses effets sur les voyelles se ramènent au modèle posé de résolution vocalique de la consonne en coda. Enfin, on constate que, tout comme

la syncope, la centralisation (vers schwa) n'existe pas pour les voyelles en syllabe fermée – tonique comme atones.

Les auteurs tirent argument de cela pour infirmer la primauté de l'accent sur les évolutions vocaliques et montrent que c'est en réalité la structure de la syllabe où se trouve la voyelle considérée qui est fondamentale, la présence ou l'absence de l'accent n'étant qu'une opposition secondaire, qui ne concerne que la syllabe ouverte. Dans ce cadre, les processus affectant les voyelles, à savoir 1° en syllabe fermée, le maintien sans changement et 2° en syllabe ouverte, l'allongement (d'où les diphtongaisons) sous l'accent et la centralisation / syncope en position atone, retrouvent une lisibilité simple. Dans la dernière partie de l'article, les auteurs proposent une interprétation dans le cadre d'une théorie phonologique qu'ils présentent brièvement, de cette distribution des processus qui ont affecté les voyelles.

Andrea Calabrese examine deux questions classiques de la diachronie gallo-romane : l'abaissement des voyelles hautes relâchées [i, u] (lat. i, u) qui deviennent [e, o] (en se confondant avec [e, o] < lat. ē, ō) et l'antériorisation spontanée de [u] en [y]. Ces deux phénomènes sont appréciés d'une part à la lumière de la théorie des contraintes et réparations dans laquelle l'auteur travaille, d'autre part dans le contexte de processus similaires ou identiques que l'on relève dans d'autres langues, romanes mais surtout au-delà de cette famille et des limites de l'indo-européen. Calabrese ainsi fertilise pour l'étude de la diachronie du français deux innovations porteuses qui ont été mentionnées *supra* : la confrontation aux théories phonologiques modernes et le témoignage de langues sans rapport génétique mais illustrant les mêmes processus.

L'auteur pense avoir trouvé dans le concept de P-map développé par Donca Steriade une explication pour l'évolution gallo-romane [i, u] > [e, o] : P-map modélise le savoir des locuteurs concernant la similarité acoustique des voyelles et consonnes. Les voyelles les plus proches de [i, u] selon ce calcul sont précisément [e, o]. Or si cela donne le résultat observé en gallo-

roman, Calabrese montre que d'autres langues, lorsqu'elles font évoluer [ɪ, ʊ], aboutissent à d'autres résultats, notamment [i, u] et [ɛ, ɔ]. L'auteur veut cela pour preuve que le seul paramètre acoustique ne suffit pas pour rendre compte de la variation typologique. Il introduit un générateur de variation phonologique basé sur ce qui peut arriver aux deux traits binaires [haut] et [tendu] qui dans son analyse sont constitutifs de [ɪ, ʊ] sous la forme [+haut, -tendu]. Ils peuvent d'une part être « excisés », *i.e.* dépouillés de leurs valeurs +/- . L'absence de ces valeurs est alors réparée par le P-map sur base acoustique, et le résultat est [e, ɔ] comme en gallo-roman.

Mais il y a encore une autre façon pour une langue de se débarrasser de [+haut, -tendu]: en supprimant un trait distinctif. Ainsi on obtient [+haut] seul ou [-tendu] seul. Une telle configuration est universellement illicite (puisque la spécification d'un trait manque) et réparée par l'insertion de la valeur par défaut du trait absent. C'est ainsi que l'on obtient [+haut, +tendu] (à partir de [+haut] en ajoutant la valeur non-marquée [+tendu]) et [-haut, -tendu] (en partant de [-tendu] en complétant avec la valeur non-marquée [-haut]). Les deux résultats correspondent aux deux systèmes attestés: [ɪ, ʊ] > [i, u] ([+haut, +tendu]) et [ɪ, ʊ] > [ɛ, ɔ] ([-haut, -tendu]).

Au sein de la famille romane, Calabrese fait valoir un certain nombre de dialectes sardes et corses qui illustrent la dernière option: ces systèmes confondent lat. *ē, ō* et lat. *ě, ǔ* en [e, ɔ], alors que lat. *i, u* = [ɪ, ʊ] aboutissent à [ɛ, ɔ].



# De la communauté de destin des voyelles en syllabe fermée dans l'évolution du latin vulgaire à l'ancien français

Philippe Ségéral

Université Paris 7-Diderot

UMR 7110 Laboratoire de linguistique formelle

Tobias Scheer

Université Nice Sophia-Antipolis

UMR 7320 Bases, Corpus, Langage

## 1. Introduction<sup>1</sup>

« Les voyelles sont dans tout mot latin *libres* ou *entravées*. Cette distinction est capitale [...] », écrit Bourciez (§ 22). Et elle est de fait continûment présente dans l'exposé, chez cet auteur, des évolutions des voyelles accentuées (chapitre IV), des initiales (chapitre V), et aussi – quoique de façon beaucoup moins systématique, des prétoniques (§§ 16-18). Fouché fait de même : les notions de syllabe ouverte / fermée sont constamment mobilisées (230-235 pour les toniques, chapitre VIII *pass.* pour les initiales, et chapitre IX *pass.* pour les prétoniques). Plus généralement, aucune description des évolutions vocaliques, dans la littérature<sup>2</sup>, ne se passe de cette distinction – en effet capitale.

En dépit de l'importance de cette opposition, les évolutions vocaliques en syllabe fermée en gallo-roman n'ont guère été étudiées en tant que telles. À cela, il y a plusieurs raisons possibles. La principale réside sans doute dans

1. Nous remercions Matthieu Ségui pour sa relecture de cet article et ses commentaires.

2. Entre beaucoup d'autres : Nyrop (1904, I : § 148), Clédât (1917 : § 7b, 11 et *pass.*), Pope (1952 : § 125, 197 et *pass.*), Rheinfelder (1953 : § 23, et *pass.*), Regula (1955 : 19-20 et *pass.*).

l'aspect « secondaire » que revêt la syllabe fermée du fait de sa distribution lacunaire par rapport à celle des syllabes ouvertes. En latin, en effet, une syllabe fermée est exclue par la règle accentuelle en position posttonique (interne) et, en position finale, le contraste entre les deux types de syllabes est neutralisé – la (ou les) consonne(s) à la marge droite de la voyelle finale sont souvent décrites comme « extrasyllabiques » pour cette raison – et la finale se comporte comme une syllabe ouverte. La situation est résumée en (1).

(1)

	initiale	prétonique(s)	tonique	posttonique	finale
syllabe ouverte	oui	oui	oui	oui	oui
syllabe fermée	oui	oui	oui	*	*

Cette distribution fait apparaître la syllabe ouverte comme fondamentale: la syllabe fermée n'est qu'une configuration secondaire, possible en des cas limités.

Mais au-delà encore, c'est la possibilité même de la position prétonique pour les syllabes fermées qui a dû plus qu'autre chose contribuer à décourager les essais de généralisation sur cette structure syllabique. Les prétoniques constituent en elles-mêmes en effet un objet malcommode. Elles sont tout d'abord peu nombreuses, comparées aux autres positions syllabiques: une prétonique suppose un quadrisyllabe au moins, or la grande majorité des formes sont bi- ou trisyllabiques. De plus, une syllabe prétonique est, en latin, soumise, si elle est brève, à l'apophonie interne – y compris en syllabe fermée, ce qui réduit les occurrences d'un certain nombre de timbres, en particulier ä, qui passe à ë, et ö, qui passe à ü (Niedermann 1985: § 18). Ensuite et surtout, la prétonique, présente le plus souvent dans des formations préfixées et/ou suffixées, est un site privilégié pour les effets d'analogie en provenance des formations simples correspondantes (voir Niedermann 1985: § 19 pour le latin même et, pour le gallo-roman, Fouché: 478 r<sub>q1</sub>, r<sub>q2</sub>).

Considérer les évolutions vocaliques en syllabe fermée est néanmoins, pensons-nous, crucial. Dans les sections 2 à 4, nous

les examinerons dans les trois situations où la syllabe fermée se rencontre, l'initiale, la tonique et la/les prétonique(s), et nous ferons valoir plusieurs généralisations significatives, jusqu'ici incomplètement aperçues ou sous-estimées, qui permettent d'établir *in fine* la stricte communauté de destin des voyelles en syllabe fermée : *pour une voyelle donnée, les évolutions sont identiques dans les trois positions possibles : initiale atone, prétonique(s) atone(s), tonique.*

Dans la section 2, nous mettrons tout d'abord en évidence que les voyelles en syllabe fermée ne font jamais l'objet d'une syncope : la syncope ne concerne que les voyelles (atones) en syllabe ouverte.

Dans la section 3, nous montrerons ensuite que l'évolution des timbres des voyelles en syllabe fermée est identique dans les trois positions possibles. Les timbres originels, de façon générale, se maintiennent sans changement. Les seules évolutions que l'on constate interviennent lorsque la syllabe est fermée par trois codas particulières (nasales, l et yod), mais, crucialement, les évolutions sont, dans ces cas également, identiques dans les trois positions. Nous analysons l'effet de ces codas comme consécutif à leur « résolution vocalique » : elles disparaissent en tant que consonnes en coda, mais leurs éléments vocaliques se reportent sur la voyelle précédente. Yod ne fait nullement exception : sa présence à droite de la voyelle considérée suite à une série de processus (métathèse, résolution des vélaires...), n'aboutit pas à une prétendue « diphtongue », mais seulement à une suite voyelle + coda et c'est seulement en se « résolvant » en ses éléments vocaliques que yod – comme l ou les nasales, modifie la voyelle précédente.

On notera à l'issue de la section, qu'aucune des évolutions en syllabe fermée ne consiste en une centralisation vers schwa (ə) : la centralisation, comme la syncope, ne s'observent qu'en syllabe ouverte (atone).

Dans la section 4 et dernière, nous nous efforcerons de tirer les conséquences des généralisations atteintes et de proposer une vision générale des évolutions vocaliques entre le latin

vulgaire et l'ancien français. Si, en effet, la « solidité » des voyelles entravées a été entr'aperçue et notée, de diverses manières, dans la littérature<sup>3</sup>, elle n'a pas été, à notre connaissance, clairement établie, mais surtout ses implications n'ont pas été prises en compte.

Or, si les généralisations faites dans les sections précédentes sont correctes, c'est tout d'abord le point de vue classique qui sous-tend la pensée de tous les manuels (dont l'ordre de présentation est sur ce point très parlant) qui doit être fondamentalement renversé : ce n'est pas l'opposition tonique vs atone qui est fondamentale, l'opposition libre vs entravée n'étant que secondaire. Au contraire, l'évolution d'une voyelle dépend *d'abord* de son caractère libre ou entravé, le différentiel introduit par l'accent n'étant que *secondaire* et ne concernant que le premier des deux groupes – les voyelles en syllabe ouverte. Dans ce cadre, les évolutions vocaliques apparaissent distribuées de façon simple : le maintien sans changement est l'apanage de la syllabe fermée, la syllabe ouverte étant le site de la modification de timbre (en gallo-roman par voie de diphtongaison) à la tonique, de la centralisation ou de la syncope à l'atone – ces deux derniers processus n'étant que deux stades sur la même pente d'évolution.

C'est ensuite la *doxa* de l'accent « d'intensité » qui doit être écartée définitivement : outre que les observations des phonéticiens en invalident tout simplement la réalité (voir Noske,

---

3. Darmesteter et al. (1924 : §493 p.159) notent ainsi dans leur « Résumé historique » que « les voyelles entravées se maintiennent sans changement ». Bourciez, après avoir dit que la différence entre voyelles libres et entravées est « capitale », ajoute : « On peut dire qu'en général les voyelles libres ont évolué d'une façon plus spontanée, et ont éprouvé des changements plus considérables : l'action de l'entrave a donc été *essentiellement conservatrice* » (italiques de l'auteur). La phrase est quelque peu sibylline, mais, se trouvant au seuil du chapitre « Action de l'entrave », elle ne peut que viser le fait que les timbres se « conservent » sans changement en syllabe fermée, hors les cas, en nombre limité, où l'entrave – précisément – agit, en se vocalisant, sur le timbre. Toutefois, dans l'esprit de Bourciez, ceci concerne l'initiale et la tonique entravées, la prétonique restant à part. Quant à Straka (1979 : 264 : §12), il note sous l'intertitre « Renforcement vocalique indépendant de l'accent et de la position » : « [...] dans une syllabe intense, notamment au centre syllabique avant l'entrave, les voyelles gardent leur timbre sans le modifier ».

ce recueil), l'accent d'intensité ne permet en aucune façon de rendre compte du maintien sans changement qu'on constate en syllabe fermée aussi bien atone que tonique. Nous montrons qu'au contraire si l'on reconnaît dans l'accent un *accent de longueur*, la distribution des évolutions vocaliques observables en fonction 1° de la structure syllabique et 2° de la présence / absence de l'accent retrouvent une lisibilité simple.

Enfin, après avoir brièvement présenté le cadre syllabique dans lequel nous opérons (« CV strict »), nous proposons une explication de la distribution des processus qui ont affecté les voyelles en fonction 1° de la structure syllabique, 2° de la présence / absence de l'accent.

Avant de passer à l'analyse, précisons que les faits considérés ici sont essentiellement ceux qui s'observent depuis le latin vulgaire jusqu'à la fin de l'ancien français (première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle).

## 2. Maintien des voyelles en syllabe fermée

La première généralisation concernant l'évolution des syllabes fermées que nous voulons porter au jour s'énonce simplement :

(2) une voyelle en syllabe fermée ne tombe jamais.

Pour la syllabe tonique, la chose est évidente : une voyelle tonique demeure quelle que soit la forme de la syllabe où elle se trouve.

Pour la syllabe initiale, la généralisation (2) ne pose pas non plus de problème. L'initiale peut disparaître (voir section 4 et note 36), mais pas en syllabe fermée. Parmi les formes impliquant une chute de la voyelle initiale listées par Fouché (423-425) et par Bourciez (§ 19-H), seul l'étymon proposé par les deux auteurs pour *crouler*, *\*corrotulare*, supposerait une disparition de voyelle en syllabe fermée. Mais *\*crotulāre* (Gamillscheg 1969 s.u. *crouler*) semble un étymon beaucoup plus fondé. Quant aux démonstratifs du type *(ec)ce + istu / + ille* > *cist / cil*, du déterminant / pronom objet *(il)lu / (il)la* > *le / la* et du futur *sera* <\*(es)ser(e)-at, il ne s'agit pas seulement d'une

chute de voyelle initiale mais d'une aphérèse et celle-ci ne relève pas de la simple phonologie de l'initiale, vu les phénomènes de cliticisation impliqués (Fouché: 424, Bourciez: § 8-rq2, 19-rq3, La Chaussée 1989: 65, 71).

Ainsi, seules les prétoniques seraient susceptibles d'invalider la généralisation en (2). Mais leur étude montre, comme on le verra ci-dessous, que (2) est correct.

### 2.1. Prétonique unique

Voyons d'abord le cas où l'on a une seule prétonique. Alors que la chute de la prétonique autre que a (qui donne ə) est de règle en syllabe ouverte (sauf après attaque branchante où la voyelle, quelle qu'elle soit, passe aussi à ə, type *quadrifurcu* > *carrefour*), son maintien en syllabe fermée est tout autant de règle. Exemples en (3)<sup>4</sup>:

(3)

latin	français	latin	français
abbreviāre [vj] <sup>5</sup>	a. <i>abregier</i>	impraegnāre [nj]	a. <i>impreigner</i>
abortāre	<i>avorter</i>	indictāre	a. <i>enditier</i>
abundāre	a. <i>avonder</i>	inhortāre	a. <i>enorter</i>
*adventūra	<i>aventure</i>	insignāre [nj]	<i>enseigner</i>
*albispīnu	a. <i>albespin</i>	inundāre	a. <i>enonder</i>
condemnāre	a. <i>condemner</i>	*juvencellu / -cella	<i>jouvenceau / -celle</i>
corruptiāre	a. <i>corocier</i>	prōmunturiu	<i>promontoire</i>
disturbāre	a. <i>destorber</i>	voluntāte	<i>volonté</i>
*escultāre	écouter	gubernāc(u)lu	a. <i>gouvernail</i>
excaldāre	échauder	*suaviāre [vj]	a. <i>souagier</i>

4. En (3) et dans tous les exemples dans la suite de l'article, la voyelle tonique est soulignée. Les formes de l'ancien français sont précédées de a., celles du moyen français de m., les étymons d'origine germanique de g. Noter que nous utiliserons le symbole [ø] pour API [œ] afin d'éviter toute confusion avec le symbole ø employé pour « zéro ». Les formes précédées d'un astérisque sont non attestées, celles précédées de deux astérisques, agrammaticales.

5. En (3) et dans les tableaux *infra*, nous précisons entre crochets à la suite de l'étymon le groupe consonantique coda-attaque impliqué lorsque celui-ci n'est pas évident : en particulier la géminée -jj- correspondant à <i> intervocalique dans la graphie latine, les séquences C + yod provenant de i bref en hiatus (vj, nj, lj, tj, dj) et les séquences ks, kl > js, jl. Sur le caractère entravant de ces groupes, voir la section 3.1.

La prétonique en syllabe fermée, clairement, se maintient. Clédât (1917: 8), qui fait la même observation (« les voyelles atones<sup>6</sup> se sont maintenues quand elles étaient *entravées* »), mentionne toutefois à la suite les cas de *ministeriu* et *monasteriu* dont les aboutissements respectifs *métier* et *moutier* semblent impliquer la syncope de la prétonique en syllabe fermée. Mais *ministeriu* et *monasteriu* ne peuvent pas être les étymons de *métier* et *moutier*: a. *menestrel* < *minister(i)āle* et a. *menestier* (*Eulalie* 10) < *ministeriu*, dans lesquels la voyelle se maintient dans le même environnement, le prouvent. Nous n'avons pas d'étymon à proposer pour *métier* et *moutier*<sup>7</sup> mais, quoi qu'il en soit, ces deux formes ne peuvent pas être invoquées comme exemples de la chute d'une voyelle prétonique en syllabe fermée<sup>8</sup>.

Il faut encore mentionner ici le cas de a. *goitron* < *gutturione*, a. *poitron* (mod. *potron* dans *potron-minet*) < *posteriōne*, a. *merrien* < *materiame*, auxquels on joindra – en anticipant sur la section 2.2, ces mots ayant deux prétoniques – a. *empaistriier* < *impastoriāre* et, peut-être, a. *merrement* < *materiamentu*. Dans tous ces mots, on a affaire à une séquence -ri- où i est en hiatus

- 
6. Pour Clédât, qui postule un « accent secondaire » sur l'initiale, les « voyelles atones » dont il s'agit sont les prétoniques.
7. Bourciez (§ 49-rq1) pose des étymons reconstruits *\*misteriu* et *\*mosteriu*. Fouché (476) fait de même, et envisage une « sorte de réduction haplogogique » pour rendre compte de *métier* et un effet d'analogie à partir de celui-ci pour *moutier* – mais on comprend mal pourquoi l'haplogogie ou l'analogie n'auraient pas joué dans le cas de a. *menestrel* et *menestier*. Le TLFi (s.u.) propose de façon beaucoup plus convaincante que, via un croisement avec *mysteriu*, l'étymon de *métier* est bien *\*misteriu*: « *Mestier* repose sur un lat. vulg. *\*misterium* qui, plutôt qu'à une contraction de *ministerium*, est dû à un croisement avec le lat. *mysterium* dont les sens, dans la langue chrét., sont très voisins ».
8. On ne peut non plus invoquer a. *rainisel* (mod. *rinceau*) comme exemple de chute d'une voyelle en syllabe fermée. Le FEW (s.u. *\*ramuscēllu*) et TLFi (s.u. *rinceau*) posent, sur la base de it. *ramoscello*, un étymon *\*ramuscēllu*, diminutif de *ramus* « branche », et on aurait donc un cas de syncope vocalique en syllabe fermée: *\*ram(u)scēllu*. Mais, si cet étymon se justifie pour l'italien, il ne semble pas acceptable pour *rainisel*: dans les diminutifs en *-scēllu*, la voyelle précédente demeure toujours, aussi bien i (*arboriscēllu* > a. *arbreissel*, *arbroissel*, *\*vermiscēllu* > a. *vermeisel*, *vermoisel*) que u: *\*globuscēllu* > a. *loisel*, *luisel*, *rivuscēllu* > a. *ruisel*. Pourquoi en irait-il autrement dans le seul cas de *\*ram(u)scēllu*? D'autant que l'on a a. *rameissel* (< *\*ramiscēllu*?) où la prétonique se maintient devant *-scēllu* comme dans les autres formes citées. Ajoutons que la forme de l'initiale dans *rainisel* ne s'explique pas phonétiquement à partir de *\*ramuscēllu*, cf. Fouché (445, 495) qui pose *\*ramuscēllu* mais ajoute un croisement avec *rain* < *rāmu* pour en rendre compte.

avec la tonique qui suit : on attend la consonification de *i* bref en hiatus c'est-à-dire l'apparition d'une séquence -rj- fermant la syllabe précédente. La chute de la prétonique interviendrait ainsi dans ces mots en syllabe fermée. Mais, de façon générale, le traitement des séquences -rj- n'est pas simple dans les langues (Hall & Hamann 2010), et le gallo-roman ne fait pas exception. Outre le cas du suffixe *-āriu* où la séquence -rj- a une évolution très particulière (sur laquelle nous reviendrons en section 3.2.1), on constate que le *i* en hiatus en certains cas chute, avec une modification étonnante de la voyelle suivante qui devient tonique, par exemple dans *paroi* < \*parēte, class. pariēte (Fouché : 476, Bourciez : § 6-rq1), mais se maintient dans d'autres : les mots qui nous occupent appartiennent à ce dernier groupe. Or il est frappant que, dans ceux-ci, on a toujours une séquence originelle tVriV- et que la syncope de la voyelle atone produit une attaque branchante tr. Il est probable que c'est cette circonstance qui a induit, très tôt, c'est-à-dire à un stade où la syllabe était encore ouverte, la chute de l'atone prétonique, le *i* en hiatus ne se glidifiant (puis subissant la métathèse attendue avec les séquences -[s]tr-) que postérieurement à cette chute de la prétonique<sup>9</sup>. Ces mots, qui présentent une structure bien particulière, ne constituent donc pas, selon toute probabilité, un cas de syncope vocalique en syllabe fermée.

## 2.2. Deux prétoniques

Dans le cas où l'on a deux prétoniques, trois situations sont à prendre en compte. On peut avoir en effet :

- (4) deux syllabes prétoniques : les cas de figure
- a. une syllabe fermée et une ouverte
    - i. [initiale] CV.CVC [tonique]...
    - ii. [initiale] CVC.CV [tonique]...
  - b. deux syllabes ouvertes [initiale] CV.CV [tonique]...
  - c. deux syllabes fermées [initiale] CVC.CVC[tonique]...

9. Dans le cas de *menestrel* mentionné dans la note 7, bien qu'on ait la même séquence tVriV-, on doit supposer avec Fouché (476, 479, 903) une chute pure et simple du *i* en hiatus \*minister(i)āle, comme dans \*par(i)ēte.

Si l'on a une syllabe fermée et une ouverte (4a), la prédiction est que la syllabe fermée se maintiendra dans tous les cas. La voyelle en syllabe ouverte de son côté sera syncopée, sauf si elle est a, auquel cas on attend son maintien avec un aboutissement ə<sup>10</sup>. Les exemples en (5) montrent que les faits sont conformes à l'attente :

(5) deux prétoniques : une syllabe fermée et une syllabe ouverte

	étymon	français	modification
a. CV.CVC	g. *heribergôn	a. <i>herberger</i>	C∅ CVC
	*testimoniāre [nj]	<i>témoigner</i>	C∅ CVC
	antecessōre	a. <i>ancessor</i>	C∅ CVC
	arcuballista	<i>arbalète</i>	C∅ CVC
	arboriscellu	a. <i>arbreissel</i>	C∅ CVC
Ca.CVC	*apprivitiāre [tj]	a. <i>aprevoiser</i> <sup>11</sup>	CCə CVC
	paramentāriu	a. <i>parementier</i>	Cə CVC
	expaventāre	a. <i>espoenter</i> <sup>12</sup>	Cə CVC
b. CVC.CV	adulterāre	a. <i>avouter</i>	CVC C∅
	caballicāre	<i>chevaucher</i>	CVC C∅
	excorticāre	<i>écorcher</i>	CVC C∅
	interrogāre	a. <i>enterver</i>	CVC C∅
	impeiorāre [jj]	a. <i>empeirier</i>	CVC C∅
	*accognitiāre [nj]	a. <i>accointier</i>	CVC C∅
	approximāre [ks]	a. <i>aproismier</i>	CVC C∅
	*intossicāre	a. <i>entoschier</i>	CVC C∅
	*domesticāre	a. <i>domeschier</i>	CVC C∅
	*reverticāre	a. <i>reverchier</i>	CVC C∅
	*adratiōnāre [tj]	a. <i>araisnier</i>	CVC C∅
	*cupidietāre [dj]	a. <i>coveitier</i>	CVC C∅

10. Il n'y a, semble-t-il, pas d'exemple de CVC.Ca. Et seulement peu de Ca.CVC. Ceci est probablement une conséquence de l'apophonie intérieure latine (cf. section 1).

11. C'est un i (et non un a) qui se conserve ici du fait de l'attaque branchante -dr- qui précède (type *quadrifurcu* > *carrefour*). Sur \**apprivitiāre*, cf. note 31.

12. La conservation de a en syllabe ouverte prétonique est régulière, mais on attend ə, non o. Le passage de a à o est sans doute dû au contexte doublement labial p\_w (Fouché : 641-642), le maintien de o en prétonique à l'hiatus (Fouché : 479).

Si l'on a deux prétoniques en syllabe ouverte (4b), elles ne se maintiennent jamais toutes les deux<sup>13</sup>. L'une des deux est syncopée. Lorsque c'est la seconde qui est syncopée – et c'est le cas le plus fréquent<sup>14</sup>, la première est de ce fait placée en syllabe fermée « secondaire ». On attend donc son maintien. Les exemples en (6) montrent qu'il en va bien ainsi. On notera que c'est la seconde qui se maintient si elle est a, lequel aboutit à ə, et la première qui disparaît – et c'est l'initiale, alors, qui est placée en syllabe fermée secondaire.

---

13. C'est pourtant ce qui serait attendu au cas où les voyelles seraient toutes deux a. Mais nous ne voyons pas d'exemple. La présence d'un a (bref) étant déjà exceptionnelle du fait de l'apophonie intérieure latine (voir note 9 et section 1), la présence de deux a prétoniques est improbable.

14. Fouché (477-479) dit exactement l'inverse : « [s]i la première prétonique interne se trouve en syllabe ouverte, elle s'amuit ; la seconde se maintient, qu'elle soit en syllabe ouverte ou en syllabe fermée ». Mais ceci vient du fait qu'une grande partie des syncopes en (6) ont été auparavant traitées par l'auteur – sans remarque particulière sur l'ordre de chute dans le cas de deux prétoniques – sous les intitulés « Syncope latine » puis « Syncope gallo-romaine », la phrase citée se trouvant au début de la troisième partie, « Syncope gallo-romane ». Et les exemples invoqués à l'appui de l'affirmation citée sont douteux ; certains parce que l'étymon est erroné ou très contestable (*antenois, empeigne, métayer, parchemin, pimprenelle...*), d'autres parce qu'ils ne sont pas d'évolution strictement populaire comme *sebletume* ou *mercredi*. Et l'auteur doit ensuite invoquer l'analogie pour rendre compte des cas (nombreux) où ce n'est pas la première des deux prétoniques en syllabe ouverte qui tombe mais la seconde. En fait, la chute de la première prétonique suppose a dans la seconde : voir les exemples en (6) sous « CV.Ca » – avec un doute pour *sodement /sotement*, possiblement dérivé de *sode* (< *subita*) + suff. *-ment*. Ajoutons que la raison de la chute systématique de la seconde (autre que a) de deux voyelles prétoniques en syllabe ouverte ne nous apparaît pas.

## (6) prétoniques : deux syllabes ouvertes

	étymon	français	modification
CV.CV	experimentu	a. <i>esperment</i>	CVC ∅
	*admemorāre	a. <i>amembrer</i>	CVC ∅
	*amīcītāte	a. <i>amistié</i>	CVC ∅
	*mendicitāte	a. <i>mendistié</i>	CVC ∅
	*imprūmutāre	<i>emprunter</i>	CVC C∅
	*roticulāre	a. <i>roeillier</i>	CVC ∅
	obscūrītāte	a. <i>oscurté</i>	CVC ∅
	sēcūrītāte	a. <i>seurté</i>	CVC ∅
	matriculāriu	a. <i>marreillier</i>	CVC ∅
	amāritūdine	a. <i>amartume</i>	CVC ∅
	*estabilire*	a. <i>establi</i>	CVC ∅
	bataculāre	a. <i>baaillier</i>	CVC ∅
	*exclariċre	a. <i>esclarcir</i>	CVC ∅
	paraverēdu	<i>palefroi</i> <sup>15</sup>	Cə C∅CV
CV.Ca	temperamentu	a. <i>temprement</i>	C C∅Cə
	*malefatūtu	a. <i>malfeū</i>	C∅ Cə
	*subitamēte	a. <i>sodement</i>	C∅ Cə

Enfin, si l'on a deux prétoniques en syllabe fermée (4c), on attend le maintien des deux<sup>16</sup>. Les exemples n'abondent pas, mais ils sont clairs : les deux prétoniques demeurent (7a). Et dans le cas de trois prétoniques (7b), les syncopes en syllabe ouverte amènent une séquence de deux prétoniques en syllabe fermée, lesquelles se maintiennent.

15. Pour la dissimilation r > l et le remplacement de v par f, cf. *TLFi s.u.* « La chute de la seconde prétonique aboutit, vu les consonnes en présence (f/v et r), à une attaque branchante dans la syllabe suivante ».

16. Cette double conservation peut s'observer aussi, on l'a vu, dans le cas où la première voyelle, bien qu'en syllabe ouverte, se maintient – parce qu'elle est précédée d'une attaque branchante (type \*apprivitiāre > a. *aprevoiser*, cf. note 10) ou parce qu'elle est a (type paramentāriu > a. *parementier*).

## (7) prétoniques : deux syllabes fermées

	étymon	français	modification
a. CVC.CVC	*exparpiliāre [lj]	a. <i>esparpeiller</i>	CVC.CVC
	*intortiliāre [lj]	a. <i>entortiller</i>	CVC CVC
b. CVC.CV.CV	*excommunicāre [nj]	a. <i>escomengier</i>	CVC CVC √
CV.CV.CVC	*experimentāre	a. <i>espermenter</i>	CVC √ CVC
CVC.CV.CCV	*excollubricāre	a. <i>escolorgier</i>	CVC CV(C)C √

L'examen des faits valide donc la généralisation (2) : qu'elle soit tonique, initiale ou prétonique, une voyelle en syllabe fermée ne tombe jamais.

On notera ici pour finir un corollaire important de la généralisation (2) : la syncope vocalique ne peut survenir qu'en syllabe ouverte. Mais ceci, à la différence de ce qui vaut pour la syllabe fermée, ne concerne que les voyelles *atones* : tonique, une voyelle ne tombe jamais, pas plus en syllabe ouverte qu'en syllabe fermée. En résumé :

- (8) la syncope ne concerne que les voyelles *atones* en syllabe ouverte.

### 3. Maintien du timbre des voyelles en syllabe fermée

Si les voyelles toniques, initiales ou prétoniques en syllabe fermée ne tombent jamais, qu'en est-il de leur timbre ? La généralisation que nous voulons maintenant faire valoir sur ce point est la suivante :

- (9) pour une voyelle donnée, les évolutions en syllabe fermée sont identiques dans les trois positions possibles : initiale atone, prétonique(s) atone(s), tonique.

Deux remarques importantes doivent être faites avant de considérer les faits.

La première concerne l'inventaire des timbres vocaliques concernés. En latin vulgaire, celui-ci diffère entre toniques et atones. À la tonique, l'évolution des voyelles latines fait en effet apparaître deux voyelles moyennes mi-ouvertes,  $\varepsilon$  (< lat.  $\ddot{e}$ ) et  $o$  (< lat.  $\ddot{o}$ ) qui s'opposent à  $e$  (< lat. { $\ddot{e}$ ,  $i$ }) et  $o$  (< lat. { $\ddot{o}$ ,  $\ddot{u}$ }), tandis

qu'en position atone, lat. {ĕ, ē, ĭ} > e et lat. {ŏ, ō, ŭ} > o. Cette situation est résumée en (10)<sup>17</sup>.

(10) a. tonique	lat. class.	ī	ĩ	ē	ĕ	ă	ā	ŏ	ō	ŭ	ū	āu
			∨		∨		∨		∨			
	lat. vulg.	i	e	ε	a	ɔ	o	u	āu			
b. atones	lat. class.	ī	ĩ	ē	ĕ	ă	ā	ŏ	ō	ŭ	ū	āu
			∨	∨	∨	∨	∨					
	lat. vulg.	i	e	a	o	u	āu					

La différence entre (10a) et (10b) soulève la question, complexe, du rapport entre l'accent et la tension / l'ATRité (Calabrese, ce recueil). Mais dans le cas qui nous occupe, celui de la syllabe fermée, cette différence fait simplement que la généralisation (9) est sans objet pour les timbres ε et ɔ, qui n'existent qu'à la tonique<sup>18</sup>. Par conséquent, les timbres à considérer ici sont seulement ceux observables dans les trois positions (tonique, prétonique, initiale) : i, e, a, o, u et āu.

La seconde remarque concerne les consonnes en coda. Les évolutions en syllabe fermée sont en certains cas tributaires d'effets segmentaux dus à l'identité de la consonne en coda. Avant de procéder à l'examen des voyelles mentionnées en syllabe fermée, il convient donc de préciser quelles sont les consonnes en coda qui ont des effets segmentaux sur la voyelle qui les précède, et quels sont ces effets. Ce point est l'objet de la section qui suit.

### 3.1. Les codas et leurs effets

Les consonnes en coda susceptibles d'affecter les aboutissements vocaliques sont 1<sup>o</sup> yod, 2<sup>o</sup> les nasales, 3<sup>o</sup> la latérale l<sup>19</sup>.

17. Les aboutissements i < ī et u < ū ne sont pas, en position atone, exempts de flottements : les évolutions ultérieures supposent, en nombre de cas, e < ī et o < ū. Ces flottements sont imputables à des effets d'analogie et/ou de dissimilation (Fouché : 184-189, Bourciez : § 98, 103-1<sup>o</sup> r<sub>q1</sub> et 2<sup>o</sup> r<sub>q1</sub>).

18. Cette différence se résorbera *in fine*, clairement pour la voyelle d'avant et, de façon plus embrouillée, pour la voyelle d'arrière : à la tonique comme dans les atones, on aura, en syllabe fermée, ε et ɔ/u.

19. Nous laisserons de côté quelques effets d'ordre secondaire :  
– la sifflante s. Sa disparition en coda, tardive, induit un allongement vocalique qui ne se maintiendra pas jusqu'à nos jours mais laissera deux mutations de timbres : a > ɑ (*pgsta* > *pâte*, *blas(te)māre* > *blâmer*) et ɔ > o (*cqsta* > *côte*).

Le yod, rare en latin classique (seulement initial et intervocalique, et dans ce dernier cas toujours géminé, cf. Niedermann 1985 : § 56), se multiplie dans des proportions considérables, à partir du latin vulgaire, suite à une série de processus : consonification des voyelles brèves non basses en hiatus (en l'occurrence les antérieures *ĕ/ĭ* qui donnent *j*), passage à yod des vélaire en coda, passage à yod de *g* intervocalique devant *e/i* (et de *k* et *g* devant *a* après *e/i/a*), palatalisation de *k* devant *e/i* qui « dégage » un yod à l'avant (>*jt*<sup>5</sup>).

Le yod, selon Bourciez, produit « une sorte d'entrave » et de plus, exerce une action sur les voyelles « en amenant une combinaison » (§ 28, italiques de l'auteur). Pour la question des timbres vocaliques qui nous concerne ici, c'est cette « combinaison » qui est à considérer. On l'analysera, dans tous les cas, comme résultant de la vocalisation d'un yod en position syllabique de coda<sup>20</sup>.

Yod est placé en coda :

- originellement dans les yods géminés intervocaliques<sup>21</sup> hérités (*majju* > *mai*) ;
- dans les yods géminés issus des séquences intervocaliques *dj* et *gj* (*radiu* > *rai*, *exagiu* *essaî*), de *k/g* après *a/e/i* et

---

– la vélaire voisée *g* suivie de *m*. Elle se résout en un glide labio-vélaire qui tombe en se combinant avec la voyelle antécédente (*sagma* > *somme*). Ceci ne concerne qu'un très petit nombre de mots.

– les labiales *p b*. Dans quelques cas (le plus souvent, il s'agit de formes dialectales), elles se résolvent de même en un glide labio-vélaire qui tombe en se combinant avec la voyelle antécédente (Bourciez : § 169-rq2) : *fabr(i)ca* > *forge*, *tab(u)la* > *tôle*.

– l'effet abaissant de *r* sur *ε/e* > *a* (*lacrima* > *a. lairime* / *lerme* puis *larme*, *derbita* > *a. dertre* puis *dartre*). L'effet inverse se constate également : *serpe* < \**sarpa*, *gerbe* < *g. \*garba*. Sur ces flottements, cf. Bourciez (§ 36-rq3, 47-rq2, 88-rq3).

20. Un yod qui n'est pas en coda peut avoir un effet sur une voyelle située dans la syllabe précédente : ce sont les cas de métaphonie. En gallo-roman, la chose se rencontre dans les contextes ĕC.Cj (*neptia* > *nièce*, *tertiu* > *tiers*). Bourciez (§ 50-rq) les distingue très justement. Mais hors ces cas, très limités (auxquels il faut peut-être joindre toutefois le cas de *ō* suivi de *-lj-*, type *folia* > *feuille*), l'effet vocalique de yod ne procède que de la résolution d'un yod en coda.

21. Dans une géminée, le premier membre, implosif, est en position de coda : *maj.ju*.

- devant a (*pacāre* > *payer*, *decānu* > *doyen*, *regāle* > *royal*) et des g intervocaliques devant e/i (*pagē(n)se* > *pais*)<sup>22</sup>;
- originellement dans des mots germaniques (g. *lajθ-* > a. *lait*, *laide*);
  - suite au passage de k à yod dans les séquences intervocaliques kt ks<sup>23</sup> kr (*f<sub>acta</sub>* > *faite*, *laxāre* > *laisser*, *sacramentu* > a. *sairement*);
  - par métathèse dans les séquences rj trj (*variōne* > *vairon*, *repatriāre* > a. *repairier*), sj ssj stj strj (*basiāre* > *baiser*, *bassiāre* > *baisser*, *pastiōne* > a. *poisson*, *ostrea* > *huître*), skj (*fascia* > a. *faisse*), s + t < k palatalisé devant e/i (*nascere* > *naître*), t<sup>s</sup>j < tj (*latia* > *lajt<sup>s</sup>a* > *laize*), rarement fj (*graphiu* > *greffe*)<sup>24</sup>.

Comme on le verra dans les exemples donnés plus bas pour les différents timbres et les différentes positions, les effets de la vocalisation de yod en coda sont très constants.

Les nasales n et m nasalisent dans un premier temps la voyelle précédente, qu'elles soient en coda ou intervocaliques.

- 
22. Les deux derniers cas sont d'interprétation difficile (voir Bourciez § 123-H). Pour k/g après a/e/i et devant a (*pacāre*), étant donné la modification caractéristique du timbre de la voyelle précédente d'une part et le maintien de j intervocalique, l'hypothèse d'un stade avec yod géminé nous paraît la plus plausible. De même pour g intervocalique devant e/i (*pagē(n)se*), mais après résolution du yod en coda, le yod en attaque, intervocalique, est finalement tombé en se combinant avec la voyelle suivante qui se ferme.
23. Bon nombre de séquences ks et kt intervocaliques sont passées, très tôt semble-t-il, à ss et tt respectivement (*exāmen* > *essaim*, *luctāre* > *lutter*), cf. Bourciez § 135, 136. Fouché (802) affirme que ceci s'est produit à gauche de la tonique, et invoque l'analogie (rq. IV) pour rendre compte des exceptions, nombreuses. Straka (1979: 240-241) envisage diverses hypothèses pour interpréter ce double traitement sans réellement trancher. Quoi qu'il en soit, le passage à yod de k dans les séquences kt/ks est une réalité bien attestée.
24. Les séquences avec j en coda issues de -sj- et de -ks- diffèrent quant à l'évolution ultérieure de la sifflante: celle-ci voise dans le premier cas (*basiāre* > *baiser*) mais non dans le second (*laxāre* > *laisser*). De même, dans les séquences avec j en coda issues de -kt-, la vocalisation du yod n'est pas suivie du voisement de t (*f<sub>acta</sub>* > *faite* \*\**faide*) tandis que, dans la séquence jt<sup>s</sup> issue de tj ou de k devant e/i, la sifflante s à laquelle aboutit t<sup>s</sup> voise à l'issue de la vocalisation du j en coda (\**latia* > *laize*, *tacēre* > a. *taisir*). L'absence de voisement résulte probablement de processus additionnels de gémination (*laxāre* > *laisser* suppose -jss- comme dans *bassjāre* > *baisser*). Quoi qu'il en soit, ceci est sans conséquence pour le point qui nous occupe, à savoir l'effet de la vocalisation de yod placé en coda.

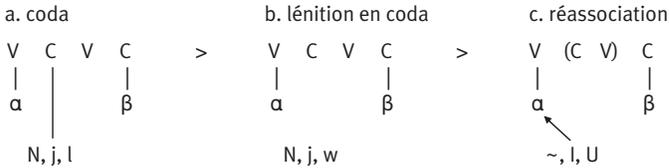
Mais la nasalisation de la voyelle ne perdure que devant la nasale en coda – laquelle finira par disparaître complètement<sup>25</sup>.

Les nasales en coda ont par ailleurs un effet abaissant sur le timbre des voyelles précédentes:  $\text{ēN} > \text{ā}$  (*findere* > *fendre* [fādrə])<sup>26</sup>,  $\text{ȳN} > \text{œ}$  (*ūnu* > *un* [œ]),  $\text{iN} > \text{ē}$  (*\*linteolu* > *linceul* [lēsœl]).

La latérale l en coda se résout, quant à elle, en un glide labio-vélaire qui tombe en se combinant avec la voyelle précédente, type *caldā* > *chaude* [jodə].

De manière générale, on a ainsi pour yod, les nasales et l en coda le schéma d'évolution (11)<sup>27</sup>. L'étape où la consonne est en coda (11a) est suivie d'une étape où, suite au processus général de lénition des consonnes en position faible de coda, elle est désassociée – devient « flottante » (11b), puis d'une étape où les composantes vocaliques (nasalité / palatalité / labio-vélarité) de cette coda se propagent sur la position vocalique (11c).

(11) étapes de l'évolution de N, j, l en coda



Quant aux autres consonnes en coda, elles disparaissent toutes sauf  $r^{28}$ , mais sans effet segmental sur la voyelle précédente (voir toutefois la note 18). En ce sens, ces codas sont « neutres ». Il s'agit :

- des occlusives p, b ; k dans la géminée -kk- ; t et d non suivis de j ; de l'affriquée  $t^s$  dans les géminées - $t^s$ - issues des séquences -kj- (Ségéral & Scheer 2001a : 108-110) ;

25. La disparition de la nasale sous son aspect consonantique n'intervient pas en ancien français, mais vers la fin du  $xvi^e$  siècle (Bourciez : § 195-H). Pour la clarté, toutefois, nous prendrons acte de cette disparition dans nos transcriptions.

26.  $\text{ā}$  s'est ultérieurement vélarisé en  $\text{ā}$ , qu'il soit issu de  $\text{ēN}$  ou de  $\text{āN}$ .

27. Pour la représentation de la structure syllabique, voir section 4.4.

28. En finale absolue, certaines consonnes en coda subsistent : en particulier l et r en fonction de la voyelle qui précède, k et t dans les mots monosyllabiques (Fouché 669 sq.).

- des fricatives *f* (non suivi de *yod*, rare) et *v*, en particulier dans les séquences *-vj-* ; *s* non suivi de *yod* ;
- de *r* ;
- des consonnes palatales *ʎ* et *ɲ* qui apparaissent respectivement dans les géminées *-ʎʎ-* issues de *-lj-* (*palea* > *paille*) et de *kl-* intervocalique secondaire (*mac(u)la* > *maille*) et dans les géminées *ɲɲ-* issues de lat. <gn> intervocalique (*agnellu* > *agneau*) et *-nj-* (*tinia* > *teigne*)<sup>29</sup>.

Nous observerons dans ce qui suit les aboutissements vocaliques dans les syllabes fermées par ces consonnes sans les distinguer et désignerons ces codas neutres par le symbole *C°*.

### 3.2. Évolutions vocaliques en syllabe fermée

On examinera successivement dans cette section les aboutissements de *a*, *e*, *o*, *i*, *u* et *â* en syllabe fermée dans les trois positions possibles (tonique, initiale, prétonique). Dans les tableaux qui suivent, seront exemplifiés d'abord (en *a.*) les aboutissements devant coda « neutre » (*C°*), puis, à la suite (en *b.*, *c.* et *d.*), les aboutissements devant coda = *l*, = nasale (*N* = *n/m*) et enfin = *j*, respectivement. Les évolutions *a priori* déviantes sont grisées ; elles sont commentées à la suite du tableau, et reprises éventuellement en section 3.3.

29. Pour *-ʎʎ-*, la chose est claire : on a *palea* > *paille* [paj] et non \*\*[pej]. Dans le cas de *-ɲɲ-*, on a hésitation (dialectale) entre [mōtapə] et [mōtɛpə] < *montānea*. Dans les séquences *-pdr-* et *ɲt-* provenant respectivement de *-ng(v)r-* (*plang(e)re* > *plaindre*) et de *-nkt-* (*sancta* > *sainte*), le *ɲ* en coda – mais non membre d'une géminée – nasalise et palatalise la voyelle précédente (Bourciez : §45, Fouché : 365). En finale, à la suite de la dégémination de *-ɲɲ*, la voyelle nasalisée est de même palatalisée (*stagnu* > *étain*). Pour les cas isolés similaires avec *-ntj-* dans *\*antiu* > *a. ainz* (FEW 24 : 639a) et *nuntiu* > *noinz* (à côté de *nons* et *nuntiāre* > *a. noncier*) et *nksj-* dans *anxia* > *a. ainsse*, *ainse* (FEW 24 : 666b), cf. Fouché (924-925).

## 3.2.1. Evolution de a

## (12) a : évolutions en syllabe fermée

tonique		initiale atone		prétonique atone	
a. / __ C°					
> a		> a		> a	
arbore	<i>arbre</i>	partĭre	<i>partir</i>	amār(i)tūdine	a. <i>amartume</i>
lar(i)du	<i>lard</i>	clar(i)tāte	<i>clarté</i>	*exquartāre	<i>écarter</i>
arcu	<i>arc</i>	carrūca	<i>charrue</i>	*exclar(i)cĭre	a. <i>esclarcir</i>
plat(a)nu	a. <i>plane</i>	cap(i)tāle	a. <i>chatel</i>	*accaptāre	a. <i>acheter</i>
vacca	<i>vache</i>	baptĭma	a. <i>batesme</i>	*excappāre	<i>échapper</i>
glacia	<i>glace</i>	maciōne	<i>maçon</i>	*adaciāre	a. <i>aacier</i>
rabia	<i>rage</i>	*flabeolu	a. <i>flajol</i>	suaviāre	a. <i>souagier</i>
cavea	<i>cage</i>	apiāriu	a. <i>achier</i>	suavitāte	a. <i>souaté</i>
palea	<i>paille</i>	taliāre	<i>tailler</i>	nugāliōre	a. <i>noaillor</i>
intraia	<i>entrailles</i>	balearicu	a. <i>baillarc</i>	*wadaniāre	a. <i>gaigner</i>
montanea	<i>montagne</i>	agnellu	<i>agneau</i>	companiōne	<i>compagnon</i>
nav(i)gat	<i>nage</i>	*baneare	a. <i>bagner</i>	suav(i)tūdine	a. <i>souatume</i>
pasta	<i>pâte</i>	cast(i)gāre	<i>châtier</i>	*incastrāre	a. <i>enchastrer</i>
quassat	<i>casse</i>	castellu	<i>château</i>	mal(e)-astrūcu	a. <i>malastru</i>
b. / __ l					
> o		> o		> o	
calda	<i>chaude</i>	saltāre	<i>sauter</i>	excaldāre	<i>échauder</i>
talpa	<i>taupe</i>	falcōne	<i>faucon</i>	cabal(l)i cāre	<i>chevaucher</i>
alba	<i>aube</i>	salvāre	<i>sauver</i>	*incalciāre	a. <i>enchaucier</i>
c. / __ N					
> ā		> ā		> ā	
cāmpu	<i>champ</i>	cantāre	<i>chanter</i>	incantāre	<i>enchanter</i>
cām(e)ra	<i>chambre</i>	cambiāre	<i>changer</i>	*expand(i)cāre	a. <i>espanchier</i>
d. / __ j					
> ε		> ε		> ε	
latia	a. <i>laise</i>	ratiōne	<i>raison</i>	oratiōne	a. <i>oraison -oi-</i>
*lacte	<i>lait</i>	tractāre	<i>traiter</i>	*occāsiōne	a. <i>ochaison -oi-</i>
basiat	<i>baise</i> 3s	lactūca	<i>laitue</i>	retractāre	a. <i>retraitier</i>
raja	<i>raie</i>	ma[n]siōne	<i>maison</i>	allactare	a. <i>alaitier</i>
axe	<i>ais</i>	mājōre	a. <i>maieur</i>	*impast(o)riāre	a. <i>empaistrier</i>
*crassia	a. <i>craisse</i>	laxāre	<i>laisser</i>	exclariāre	a. <i>esclairier</i>
pasc(e)re	<i>paître</i>	bassiāre	<i>baissier</i>	repatriāre	a. <i>repairrier</i>
lacr(i)ma	a. <i>lairme</i>	vascella	<i>vaisselle</i>		
paria	<i>paire</i>	sacramentu	a. <i>sairement</i>		
-ariu, -a	<i>-ier, -ière</i>	*flagrāre	<i>flairer</i>		

Le tableau en (12) est net :

- quelles que soient les codas considérées, les aboutissements sont *identiques* pour les trois positions, tonique, initiale, prétonique ;
- devant les codas neutres (12a), a se maintient sans changement. On observe, comme dit, des évolutions divergentes devant l, N et j (12b,c,d) mais celles-ci sont, du point de vue phonétique, triviales : l vélarisé passe à w qui, se vocalisant et se combinant avec a, produit ɔ (qui passera ultérieurement à o, cf. Fouché : 300-301), les nasales nasalisent la voyelle précédente d'où ã (plus tard õ), et yod, vocalisé et combiné avec a, amène ε (Fouché : 258).

On note toutefois des aboutissements -we- au lieu de ε en (12a) *oroison*, *ochoison* à côté de *oraison*, *ochaison* (12d). Sur ce point, voir section 3.3.

Reste le problème *-ariu* / *-aria* (12d). Il s'agit là d'un développement singulier (« un des faits les plus obscurs de la phonétique française », Bourciez : § 39-H) qui a fait, on le sait, couler beaucoup d'encre (voir Fouché : 411-415). Nous n'avons aucune proposition particulière à faire sur ce point en effet très obscur. Nous nous limiterons à souligner qu'il ne s'agit pas là d'un développement qui serait propre à la syllabe fermée tonique et serait inconnu des positions initiale et prétonique – et qui donc contreviendrait à la généralisation (9), mais seulement d'un développement propre au *suffixe -ariu* et à lui seul. Lorsque la séquence *-arj-* est tonique mais n'appartient pas à ce suffixe, le résultat est ε comme dans les positions atones : *paria* > *paire*, *glārea* > a. *glaire* « gravier », *variu* > *vair*. L'évolution du suffixe *-ariu* est ainsi un problème en soi, mais ne va pas contre la généralisation (9).

## 3.2.2. Évolution de e

## (13) e : évolutions en syllabe fermée

tonique		initiale atone		prétonique atone	
a. / __ C°					
> e		> e		> e	
vîrga	verge	perdente	perdant	gubernăc(u)lu	gouvernail
dĕb(i)ta	dette	firm(i)tăte	a. ferté	libertăte	liberté
sĭcca	sèche	rep(u)tăre	a. reter	inter(ro)găre	a. enterver
sĕpia	seiche	septembre	a. setembre	abbreviăre	abrégé
consĭliu	conseil	*leviăriu	léger	subleviăre	a. soulegier
corbĭc(u)la	corbeille	meliore	meilleur	*exvig(i)lăre	éveiller
tinea	teigne	vig(i)lăre	veiller	păpiliōne	a. paveillon -i-
insigna	enseigne	dignăre	daigner	*intortiliăre	a. entorteillier -i-
capĭstru	chevêtre	seniore	seigneur	lūminiōne	a. lumeignon -i-
baptĭsma	baptême	praestăre	prêter	*cateniōne	a. chaeignon -i-
mĭssa	messe	*piscăre	pêcher	albispĭna	aubépine
vĭscia	vesce	mercătu	marché	seneciōne	a. seneçon
b. / __ l					
> ö		> ö		> ö	
filtru	a. feutre	*mel(e) trĭce	a. meutriz	g. *smeltjan	a. esmeutir
capillos	cheveux	*fil(i)caria	a. feugière		
c. / __ N					
> ā		> ā		> ā	
findere	fendre	inflăre	enfler	*juvencellu	jouvenceau
sĕm(i)ta	sente	*tempesta	tempête	*blastĕmiăre	a. blatengier
vindĕmia	vendange	vindĕmia	vendange	comin(i)tiăre	a. comencier
d. / __ j					
> we		> we		> we	
tĕctus	toit	pejore	a. poieur	explic(i)tăre	a. exploitier
rig(i)du	roide	*rĕtiolu	a. roiseul	respectăre	a. respoitier
strĭctu	étroit	vectura	voiture	*impeiorăre	a. empoirier
cervĕsia	cervoise	pect(o)rĭna	poitrine	*invitiăre	a. envoisier
crĕscere	croître	*sexanta	a. soissante		
fĕria	foire	frixura	a. froissure		
*prodĭtia	a. prooise	messiōne	moisson		
pigrĭtia	a. perece	mĕ[n]siōne	a. moison		

Comme pour *a* précédemment, on constate que les aboutissements pour *e* sont identiques, étant donné un type de coda, dans les trois positions :  $e^{30}$ , c'est-à-dire le maintien du timbre originel, devant  $C^o$ ,  $ö$  devant *l*,  $ã$  devant nasale (effet abaissant de la nasalisation cf. section 3.1) et *we* devant *j*.

Plusieurs problèmes existent toutefois.

Tout d'abord les mots du type *mercātū* > *marché* (13a), qui supposent un passage de *e* à *a*. Ceci ne s'observe qu'à l'initiale et semble ainsi contrevenir à (9). Mais cette évolution particulière n'est pas constante : *servīre* > *servir*, *virtūte* > *vertu*, etc. Et surtout, elle n'est pas liée à la forme de la syllabe : elle se rencontre certes en syllabe initiale fermée mais tout aussi bien en syllabe ouverte : *\*hirunda* > *aronde*, *pelōrida* > *palourde*, *tripaliu* > *travail*. Là encore, il s'agit d'un problème en soi, mais ces faits ne peuvent pas être invoqués contre (9).

Le développement en [-esə] <-esse> du suffixe *-itia* dans  *paresse* < *pigrītia* ne peut pas l'être davantage : la forme attendue, [-wezə], se rencontre en effet (*\*proditia* > *a. prooise*, *g. \*rīki+itia* > *a. richeise*, *richoise*) et l'hypothèse (Bourciez : § 58-rq3) d'une modification du suffixe *-itia* en *-icia*, qui aboutit régulièrement à [-esə], est très vraisemblable. Une troisième forme, [-izə] (*bêtise*, *franchise*), qui suppose *-itia*, confirme – sans parler de la forme savante [-isə] (*justice*) – que ce suffixe a été l'objet de modifications diverses.

Enfin, un problème plus sérieux se pose pour le *e* prétonique. Devant  $C^o$  (13a), à côté du maintien de *e*, on note de nombreuses graphies qui indiquent finalement un passage à [i] devant les consonnes palatales  $\lambda$  (*pavillon*, *entortiller*) et  $\eta$  (*lumignon*, *chignon*). Ce problème sera traité en section 3.3.

30. Ce *e* s'ouvrira ultérieurement en *ε* et rejoindra ainsi l'aboutissement *ε* de  $\ddot{e}$  latin tonique en syllabe fermée : *virga* > *verge* [verʒə] comme *herba* > *herbe* [ɛrbə].

### 3.2.3. Évolution de o

Venant ensuite à o, on se trouve devant une complication initiale. Le o tonique (< lat. *ō, ū*) et le o atone (< *ō, ō, ū*) du latin vulgaire cf. (10) passent à u (Bourciez : § 73 pour la tonique, § 99 pour l'initiale atone). De fait, les aboutissements u abondent, dans toutes les positions : *cursu* > *cours*, *cōrte* > *cour*, *tornāre* > *tourner*, \**exturdire* > étourdir etc. Sur la base de la symétrie générale du système vocalique, on se serait attendu à un maintien de o parallèle à celui de e – et, à terme, on a souvent, en effet, o : *portāre* > *porter*, *urtīca* > *ortie*, *carōnea* > *charogne*, *abortāre* > *avorter*, etc. – même si les flottements <o> / <ou> dans la graphie de [u] rendent difficile une lecture assurée des formes. En fait, il y a bien une évolution o > u, sans doute à mettre en rapport avec la perte de symétrie – justement – du système suite à l'antériorisation générale de [u] en [y] qui a « libéré » la case [+haut] du système à l'arrière (Haudricourt & Juilland 1970 : 120, Calabrese, ce recueil). Mais cette fermeture, tardive (xiii<sup>e</sup> siècle, cf. Bourciez : § 99-H), a été contrariée en nombre de cas par des effets analogiques, en particulier provenant des o toniques en syllabe fermée régulièrement issus de *ō* (*dormire* > a. *dourmir* mais *dormit* > *dort* d'où *dormir*), et par l'effet abaissant des nasales (*unda* > *onde* [ō] \*[ū], *carōnea* > *charogne* [o] \*[u]), d'où les [o] (passés à [ɔ] *in fine*) maintenus jusqu'au français moderne<sup>31</sup>.

En (14a) ci-dessous, nous donnons u comme aboutissement de o devant C°, étant entendu que pour la quasi-totalité des formes on relève des variantes avec o, certaines ayant prévalu pour les raisons indiquées.

31. La « querelle des ouistes et non-ouistes » au xvi<sup>e</sup> siècle aggravera encore la confusion (Fouché : 427-429, Bourciez : § 99-H).

## (14) o : évolutions en syllabe fermée

tonique		initiale atone		prétonique atone	
a. / __ C°					
> <u>u</u>		> u		> u	
<u>sur</u> du	a. <i>sourt</i>	form <u>i</u> ca	a. <i>fourmie</i>	abort <u>ā</u> re	<i>avorter</i>
turre	<i>tour</i>	urt <u>i</u> ca	<i>ortie</i>	*absorb <u>i</u> re	a. <i>assorbir</i>
<u>c</u> ursu	<i>cours</i>	burd <u>ō</u> ne	<i>bourdon</i>	*intortili <u>ā</u> re	a. <i>entortiller</i>
<u>cō</u> rte	<i>court</i>	*to <u>cc</u> āre	<i>toucher</i>	inhort <u>ā</u> re	a. <i>enorter</i>
succ <u>u</u> rerere	a. <i>secourre</i>	dubit <u>ā</u> re	<i>douter</i>	disturb <u>ā</u> re	a. <i>destourber</i>
succ <u>u</u> terere	a. <i>secourre</i>	subm <u>ō</u> nerere	a. <i>somondre</i>	*exturd <u>i</u> re	a. <i>estourdir</i>
<u>b</u> ucca	<i>bouche</i>	g <u>ō</u> bi <u>ō</u> ne	<i>goujon</i>	g.*bihord <u>ō</u> n	a. <i>beholder</i>
<u>c</u> ubitu	<i>coude</i>	prop <u>i</u> anu	<i>prochain</i>	corrupti <u>ā</u> re	a. <i>coroucier -e-</i>
<u>r</u> ubeu	<i>rouge</i>	bull <u>i</u> re	<i>bouillir</i>	appropri <u>ā</u> re	a. <i>aprouchier</i>
ped <u>u</u> c(u)lu	a. <i>peuil</i>	cune <u>ā</u> ta	<i>cognée</i>	*rotundi <u>ā</u> re	a. <i>roignier</i>
verec <u>u</u> ndia	<i>vergogne</i>	*uni <u>ō</u> ne	a. <i>ognon</i>	*cic <u>ō</u> ni <u>ō</u> la	a. <i>ceoignole</i>
*car <u>ō</u> nea	<i>charogne</i>	*susp <u>i</u> c <u>ā</u> re	a. <i>souchier</i>		
<u>m</u> usca	<i>mouche</i>	tuss <u>i</u> re	a. <i>toussir</i>		
b. / __ l					
> <u>u</u>		> u		> u	
<u>b</u> ulla	<i>boule</i>	sol(i)d <u>ā</u> re	<i>souder</i>	adult(e)r <u>ā</u> re	a. <i>avoutrer</i>
<u>u</u> ltra	<i>oultre</i>	pulm <u>ō</u> ne	<i>poumon</i>	*escult <u>ā</u> re	<i>écouter</i>
<u>p</u> ulsu	<i>pouls</i>	coll(o)c <u>ā</u> re	<i>coucher</i>		
c. / __ N					
> <u>ō</u>		> ō		> ō	
<u>u</u> nda	<i>onde</i>	bon(i)t <u>ā</u> te	<i>bonté</i>	pr <u>ō</u> mun <u>t</u> uriu	<i>promontoire</i>
cal <u>u</u> mnia	a. <i>chalonge</i>	somni <u>ā</u> re	<i>songer</i>	infundere	a. <i>enfondre</i>
*undecim	<i>onze</i>	cum(u)l <u>ā</u> re	<i>combler</i>	volunt <u>ā</u> te	<i>volonté</i>
d. / __ j					
> <u>we</u>		> we		> we	
* <u>b</u> ux(i)da	<i>boîte</i>	modi <u>o</u> lu	a. <i>moieul</i>	approxim <u>ā</u> re	a. <i>aproismier</i>
ras <u>ō</u> riu	<i>rasoir</i>	poti <u>ō</u> ne	<i>poison</i>	appodi <u>ā</u> re	a. <i>apoier</i>
*con <u>o</u> scere	a. <i>conoistre</i>	luct <u>ā</u> re	a. <i>loitier</i>	inodi <u>ā</u> re	a. <i>enoier</i>
<u>n</u> uce	<i>noix</i>	*m <u>ū</u> c <u>ē</u> re	<i>moisir</i>	*globus <u>u</u> cellu	a. <i>loissel</i>
<u>c</u> ofia	<i>coiffe</i>	*fusi <u>ō</u> ne	<i>foison</i>		

Comme dans les cas précédents on constate l'uniformité des aboutissements, étant donné un type de coda, pour les trois positions.

Pour ce qui est des timbres, en laissant de côté l'évolution « systémique » o > u évoquée plus haut et que l'on constate

devant C°, on a logiquement u devant l, õ devant nasale. L'aboutissement we (plus tard wɛ, puis wa) devant j rejoint celui de e devant j: le point de rencontre entre les deux évolutions est la séquence -oj- créée par yod en coda dans le cas de o, par l'évolution -ej- > -oj- dans le cas de e.

Pour o devant j toujours, on note de nombreuses variantes avec la graphie <ui>, pour [ɥi]: *apoier* / *apuier*, *loissel* / *luissel*, *foison* / *fuison*, etc. Dans nombre de cas, les effets analogiques expliquent ɥi: on a ainsi a. *apuier* < *appodiāre* ou a. *nuisir* < *nocēre* sous la pression analogique de *appōdiat* > *appuie* et *nōcet* > *nuît*, respectivement. Mais il n'est pas exclu que la fermeture générale o > u ait amené dans ces formes des séquences -uj- aboutissant régulièrement à ɥi (Bourciez: § 75-rq1).

Pour a. *corecier* < *corruptiāre* avec <e> à côté de *coroucier*, voir section 3.3 et note 34.

### 3.2.4. i, u et âu

Nous considérerons enfin, plus brièvement, i, u et âu en (15), (16) et (17) ci-dessous.

(15) i: évolutions en syllabe fermée

	tonique		initiale atone		prétonique atone
a.	/ __ C°				
	> <u>i</u>		> i		> i
	scr̄iptu	écrit	*p̄iviõne	<i>pigeon</i>	desid(e)r̄are / <i>désirer</i>
	l̄icia	<i>lice</i>	c̄ivit̄ate	<i>cité</i>	
	t̄ibia	<i>tige</i>	v̄isit̄are	a. <i>visder</i>	
	can̄ic(u)la	<i>chenille</i>			
	l̄inea	<i>ligne</i>			
b.	/ __ l				
	> <u>i</u>		> i		
	v̄illa	<i>ville</i>	mill(e)foliu	a. <i>milfueil</i>	
c.	/ __ N				
	> <u>ē</u>		> ē		
	pr̄incipe	<i>prince</i>	l̄inteolu	<i>linceul</i>	
d.	/ __ j				
	> <u>i</u>		> i		> i
	d̄ixi	<i>dis</i>	t̄itiõne	<i>tison</i>	*indict̄are / a. <i>enditier</i>
	susp̄iriu	<i>soupir</i>	d̄ict̄are	a. <i>ditier</i>	

## (16) u : évolutions en syllabe fermée

tonique		initiale atone		prétonique atone	
a. / __ C°					
> <u>y</u>		> y			
<u>pūrgat</u>	<i>purge</i> 3s	*fūricāre	a. <i>furgier</i>		
<u>jūd(i)cat</u>	<i>juge</i> 3s	jūd(i)cāre	<i>juger</i>		
*rūsca	<i>ruche</i>	*hūccāre	a. <i>huchier</i>		
b. / __ l					
> y					
<u>nūllu</u>	<i>nul</i>				
c. / __ N					
> <u>ǫ</u>		> <u>ǫ</u>		> <u>ǫ</u>	
<u>ūnu</u>	<i>un</i>	*lūn(i)s-dje	a. <i>lunsdi</i>	*imprūm(u)tāre	<i>emprunter</i>
d. / __ j					
> <u>ūj</u>		> <u>uj</u>		<u>uj</u>	
*sūdia	<i>suie</i>	*lūctāre	a. <i>lūiter</i>	minūtiāre	<i>menuiser</i>
<u>dūc(e)re</u>	a. <i>duire</i>	fūsiōne	a. <i>fūison</i>	*acūtiāre	a. <i>aguisier</i>
*pūteu	<i>puits</i>	lūcēre	a. <i>luisir</i>		

## (17) āu : évolutions en syllabe fermée

tonique		initiale atone		prétonique atone	
a. / __ C°					
> <u>o</u>		> o			
<u>g. laubia</u>	<i>loge</i>	*auciōne	a. <i>osson</i>		
b. / __ N					
> <u>ō</u>					
*aunc(u)lu	<i>oncle</i>				
c. / __ j					
> <u>we</u>		> we		> we	
<u>gaudia</u>	<i>joie</i>	*clausiōne	<i>cloison</i>	*adauctāre	a. <i>aoitier</i>
<u>aureu</u>	a. <i>oire</i>	g. *kausjan	<i>choisir</i>		
<u>nausea</u>	<i>noise</i>	aucellu	<i>oiseau</i>		

Les timbres i, u et āu, qui procèdent de voyelles longues latines, sont relativement rares en syllabe fermée. Mais on constate là encore, dès que les données – plus lacunaires que pour les timbres précédents – le permettent, l'identité des aboutissements dans les trois positions.

### 3.3. Questions ponctuelles et conclusion

À l'issue de cette revue des évolutions vocaliques en syllabe fermée, ce qui émerge c'est l'identité de ces évolutions dans les trois positions possibles ; la résolution vocalique des codas l, N et j diversifie ces évolutions, mais de façon homogène pour les trois positions. Récapitulation en (18) :

(18) évolutions vocaliques en syllabe fermée

	a	e	o	i	u	āu
	↓	↓	↓	↓	↓	↓
a. / __ C°	a	e	u	i	y	ɔ
b. / __ l	o	ö	u	i	(y)	
c. / __ N	ã	ã	õ	ẽ	ø	(õ)
d. / __ j	ɛ	we	we	i	ɥi	ɥi

Les contre-exemples potentiels à cette identité d'aboutissement – a tonique dans le suffixe *ariu*, e tonique dans le suffixe *-itia* et e initial parfois – ne peuvent pas, pour les raisons qui ont été indiquées, être retenus contre cette identité fondamentale des évolutions dans les trois positions.

Restent toutefois deux questions : 1° les aboutissements we provenant de a prétonique, 2° les aboutissements i provenant de e prétonique – tous deux signalés plus haut en (12d) et (13a) respectivement. Nous les considérerons successivement ci-dessous.

L'aboutissement we < a prétonique avec yod en coda (Bourciez : § 17-rq3, Fouché : 485, Rheimfelder 1953 : § 277) se rencontre pour *\*spasmatiōne* > *pamoison*, *orātiōne* > a. *oroison*, *vēnātiōne* > a. *venoison*, *liberātiōne* > a. *livroison*, *ligātiōne* > a. *lioison*, *occāsiōne* > a. *ochoison*, *\*pantasiāre* > a. *pantoiser*<sup>32</sup>. On aurait ainsi là une différence entre l'aboutissement à la prétonique et celui, (ɛ), observé dans le même contexte à l'initiale (*ratiōne* > *raison*) ou à la tonique (*palātiu* > *palais*),

32. Pour mod. *apprivoiser* (a. *apreviser*, *aprevoiser* / *apri-*), on pose (FEW, TLFi, Bourciez : § 17a-rq3) une base *\*adprivatiāre*. Mais Fouché (479) ajoute un croisement avec *vitiāre*, plus en accord avec le développement phonétique (cf. a. *envoisier* < *invitiāre*). On notera qu'il ne semble pas y avoir, pour *apprivoiser*, de graphie <ai>.

différence qui irait contre (9). Ainsi, pour Rheinfelder (1953: § 272, 277-278), l'évolution  $aj > \varepsilon$  à la tonique et à l'initiale serait due au « Hauptton » (accent principal) et au « Nebenton » (accent secondaire) respectivement, et l'évolution  $aj > ej > we$  serait imputable au fait que la séquence -aj- prétonique est, elle, sous « Zwischenton » (accent intermédiaire). Mais on peine à comprendre pourquoi la différence posée entre voyelle « sous accent intermédiaire » et voyelle avec « accent secondaire » n'aurait d'effet que dans ces quelques mots, et jamais dans les dizaines d'autres, rappelés dans les exemples de (12) à (17), où les aboutissements sont identiques à l'initiale et à la prétonique. De même, Bourciez (§ 17-rq3) considère le passage de a à e dans *oratiōne* > a. *oreison* comme un « affaiblissement » – sur la base, probablement, de l'évolution de a atone en syllabe ouverte vers « e sourd ». Mais s'il y a un passage de a à e, ce e est un e fermé, nullement « affaibli » : l'évolution ensuite de la séquence -ej- vers -we- en témoigne. Bref, on ne peut pas rendre compte de -we- dans les mots concernés par un affaiblissement dû à la position prétonique.

Et cela d'autant moins que les formes en <ai> existent pour tous les mots cités ci-dessus à côté des formes en <oi> et qu'elles sont souvent très anciennes (*oraisun* dans *Alexis* 62, par exemple). L'évolution attendue, aboutissant à  $\varepsilon$ , est fort bien attestée. Enfin, si -we- s'est imposé dans *pâmoison* et *pantois* (de a. *pantoiser*), c'est  $\varepsilon$  que l'on a à terme dans *oraison*, *venaison*, *livraison*, *liaison*. Bourciez (§ 17-rq3), comme Fouché (485), ayant posé comme régulière l'évolution vers -we-, doivent recourir à « l'influence » de *saison*, *raison* pour l'expliquer – ce qui ne convainc guère.

Il faut enfin noter que le passage à we se serait produit pour a prétonique seulement devant  $jt^s$ - < -tj- et devant -js- < -sj- mais non devant -jt- < -kt- ou -jr- < -(t)rj- où l'on a  $\varepsilon$  comme attendu, et seulement  $\varepsilon$  : *retractāre* > a. *retraitier*, *allactāre* > a. *alaitier*, *repatriāre* > a. *repairrier*. Et encore, devant -jt<sup>s</sup>- < -tj-, le passage à we n'est-il pas constant : *\*adratiōnāre* > a. *araisnier*, *\*adsatiōnāre* > a. *assaisnier*. En fait, à l'exception de *\*pantasiāre*, les mots

concernés sont des noms en *-tjōne* / *-sjōne*. On est ainsi très probablement en présence d'un simple flottement sur une finale qui se constitue, morphologiquement, comme un *suffixe* dans la langue : hésitation entre *aison* comme *raison* < *ratiōne*, *saison* < *satiōne*, etc. et *-oison* comme *poison* < *potiōne*, *foison* < \**fusiōne*, *toison* < *to(n)siōne*, d'où les nombreux doublets a. *bataison* / *-oison*, *salaison* / *-oison*, *lunaison* / *oison*, etc. Nous avons vu pour d'autres suffixes (*-āriu* et *-itia*) des situations analogues.

Pour ce qui est, enfin, de *e* prétonique > *i*<sup>33</sup>, Fouché (447) note : « sur ce point, le traitement des initiales s'oppose à celui des prétoniques internes ». Cette évolution va ainsi, potentiellement, à l'encontre de (9). Mais l'aboutissement *i*, tout d'abord, n'est qu'une variante – même si c'est celle qui s'est *in fine* imposée : dans tous les cas, les formes attendues, avec *e*, existent : a. *paveillon*, *entorteiller*, *esparpeillier*, *lumeignon*, *chaeignon*, etc. Ensuite, l'évolution *e* > *i* est clairement conditionnée par le contexte consonantique droit : ce sont les géminées palatales *ll-* (*pāpiliōne* > *pavillon*, *intortilliāre* > *entortiller*, \**exparpilliāre* > *éparpiller*, *volatīlia* > a. *volille*) et *-ŋŋ-* (*lūminiōne* > *lumignon*, \**cateniōne* > *chignon*) devant lesquelles on a *e* > *i*.

Ce n'est donc pas l'évolution en elle-même qui fait problème<sup>34</sup>, mais le fait qu'elle serait limitée à la position prétonique. Or ce dernier point ne va pas de soi : à côté de *teigne* < *tinea*, *seigneur* < *seniōre*, *meilleur* < *meliōre*, *seigner* < *signāre*, on a aussi a. *tigne*, *signeur*, *milleur*, *signer*... Le passage à *i* semble ainsi n'avoir pas concerné que la prétonique mais aussi bien l'initiale et la tonique.

33. On laissera de côté les variantes en *i* dues à l'analogie : *impeiorāre* > *empirer* d'après *pire* à côté de a. *empoirier*, *nutritiōne* > *nourrisson* d'après *nourrice* à côté de a. *norroisson*, *respectāre* > a. *respitier* d'après *répit* à côté de a. *respoitier*, etc. Significativement, dans un environnement identique (*e* / *\_kt*), en l'absence d'une source analogique avec *i*, par exemple dans *explic(i)tāre* > a. *exploitier*, on n'a pas de forme en *i* attestée. Par ailleurs, on a *i* < *a* dans \**campaniolu* > a. *champignuel* / *champaigneul* (mod. *champignon*), \**tripaliāre* > a. *traviller* (mod. *travailler*), mais ces évolutions ne sont pas régulières.

34. Elle peut être vue comme un effet des consonnes palatales suite à leur dégémination – ce que Fouché (919, par exemple) nomme une « réfraction » de *yod* (*-eλλ-* > *-ejλ-* > *-iλ-*). Cf. note 28.

Enfin, cette évolution e > i doit être mise en rapport, avec celle vers ə que l'on observe, toujours pour des e prétoniques<sup>35</sup>, devant -tt<sup>s</sup>- < -kj- / -Ctj- : type *seneciōne* > *seneçon*, *suspectiōne* > a. *souspeçon*, *\*strictiāre* > a. *estrecier*; cette évolution vers ə se rencontre aussi pour e à l'initiale dans le même environnement : *lectiōne* > *leçon*, *d(i)rectiāre* > a. *drecier*. Dans ces mots, le maintien de e du latin vulgaire est, dans un premier temps, normal : le groupe consonantique tt<sup>s</sup>- interdit la métathèse de yod (cf. *factiōne* > *façon*, *\*faiçon*) et l'on est en syllabe fermée devant C°. Mais à l'issue de la dégémination de -tt<sup>s</sup>- < -kj- / -Ctj-, e passe à ə. Le même processus advient devant la gémignée -ll- : à la suite de la simplification de cette gémignée, e passe à ə (*appellāre* > *appeler*, *pellīcia* > a. *pelice*).

Ainsi, les évolutions vers i et vers ə de voyelles en syllabes originellement fermées, initiales ou prétoniques, 1° concernent e seulement, 2° sont déclenchées par la simplification des gémignées qui les suivent (-λλ-, -ηη-, -tt<sup>s</sup>-, -ll-) – les palatales entraînant l'évolution vers i, les non palatales vers ə. Cette dernière évolution vers ə n'étonne pas s'agissant de e : e aboutit régulièrement à ə à l'initiale atone en syllabe ouverte (*venīre* > *venir*).

Mais le point important ici est évidemment que cette double évolution de e n'intervient que lorsque la gémignée qui suit s'est simplifiée, c'est-à-dire quand e n'est *plus* en syllabe fermée. En sorte que ces évolutions n'invalident pas (9) : tant qu'elles

35. Elle est donnée aussi pour o par Fouché (491) et Bourcier (§ 18b-2°), sur la base du même exemple d'a. *corecier* < *corruptiāre* à côté de *corocier* et m. *courroucier*. Les formes en o/u pour ce mot sont les plus anciennes (*corocet Alexis* 54, *curuciez Rol.* 469) et valident l'évolution normale de o en syllabe fermée, cf. (14). Les formes en e sont dues sans doute à une dissimilation o-o > o-e. Et c'est ce e – et non o/u – qui passe ensuite, comme dans les autres cas examinés, à ə (lequel éventuellement tombe en syllabe devenue ouverte, d'où les formes *courcer* / *curcer*). La forme qui prévaudra, *courroucer*, est due, elle, à l'effet analogique en provenance du nom a. *corroz*, *courous*, et des formes fléchies du verbe. Les formes a. *commengier* < *communicāre*, a. *volenté* < *voluntāte* à côté de *comungier* et *volenté* procèdent aussi, probablement, d'une dissimilation du même type. Quant à a. *chalengier* < *calumniāre* à côté de *chalongier*, la forme s'explique mal, mais tout aussi mal a. *challenge* < *calumnia* à côté de *chalonge* où l'on est à la tonique.

sont en syllabe fermée, les voyelles ont bien la même évolution, qu'elles soient en syllabe atone, prétonique ou initiale.

Nous concluons donc à la validité de la généralisation (9) : pour une voyelle donnée, les évolutions en syllabe fermée sont identiques dans les trois positions possibles : initiale atone, prétonique(s) atone(s), tonique.

#### 3.4. Note : pas d'aboutissement à $\emptyset$ en syllabe fermée

La récapitulation en (18) des aboutissements en syllabe fermée ne fait nulle part apparaître  $\emptyset$ . Et, comme on vient de le voir dans la section précédente, le passage à  $\emptyset$  de e prétonique n'advient que lorsque la syllabe est devenue une syllabe ouverte. De même, e atone (< ĩ, ē, ě) passe régulièrement à  $\emptyset$  en syllabe ouverte initiale mais *pas* en syllabe fermée (*venĭre* > *venir* [vənir] mais *virtŭte* > *vertu* [verty]), le passage de a atone initial à  $\emptyset$  après consonne palatale a lieu en syllabe ouverte mais *pas* en syllabe fermée (*caballu* > *cheval* [ʃəval] mais *carricāre* > *charger* [ʃarʒe]), etc. L'observation peut se formuler comme en (19) :

(19) une voyelle en syllabe fermée n'aboutit jamais à  $\emptyset$ <sup>36</sup>.

Nous avons plus haut en (8) conclu que la syncope, c'est-à-dire l'aboutissement à  $\emptyset$ , ne concernait que les voyelles en syllabe ouverte. De (19), il se déduit que l'aboutissement  $\emptyset$  ne concerne également que les voyelles en syllabe ouverte. Mais, ici, on retrouve l'opposition *tonique* ~ *atones* : les deux aboutissements  $\emptyset$  et  $\emptyset$  n'interviennent qu'en syllabe ouverte *atone*<sup>37</sup> : à la tonique, on n'a ni l'un ni l'autre. La situation est résumée en (20) page suivante :

36. Cette exclusion de  $\emptyset$  en syllabe fermée s'observe toujours en français actuel. Dans la phonétique de la parole, les alternances  $\emptyset/\emptyset$  possibles engendrent une multitude de syllabes fermées avec  $\emptyset$  ; une simple phrase comme « je ne te le dirai pas » en présentera couramment deux : [ʒən.təl.di.ʁe.pa]. Mais, dans les limites du mot, aucune forme ne suppose une syllabe fermée avec  $\emptyset$  (\* /C $\emptyset$ C/), et les alternances du type *app[ $\emptyset$ ller* - *j'app[ $\emptyset$ lle* témoignent de la réaction contre cette configuration.

37. On pourra s'étonner de voir incluses ici, concernant la possibilité de syncoper, les atones initiales. L'initiale atone, de fait, se signale, parmi les atones, par sa « résistance ». Mais nous voulons simplement dire que si la syncope est plus rare pour l'atone initiale que pour les autres atones, elle n'en est pas moins possible : l'atone initiale disparaît (après une étape  $\emptyset$ ), régulièrement, dans bien des cas où elle se trouve en hiatus suite

## (20) aboutissements à schwa et zéro

		> ∅	> ə
CV	tonique	*	*
	atone	oui	oui
CVC	tonique / atone	*	*

Il n'y a ainsi de différence entre atone et toniques qu'en syllabe ouverte. Ce qui est une autre façon de dire qu'en syllabe fermée, il n'y en a pas.

#### 4. Évolutions en syllabe fermée, nature de l'accent et distribution des processus vocaliques

Dans cette dernière section, nous examinerons les conclusions que la communauté de destin établie dans les sections précédentes pour les voyelles en syllabe fermée implique.

Nous commencerons par les conclusions qui s'imposent 1<sup>o</sup> sur le lien entre forme de la syllabe et accent, 2<sup>o</sup> sur la nature de l'accent en gallo-roman. Nous considérerons ensuite, dans le cadre ainsi posé, la distribution des processus vocaliques qui caractérisent l'évolution du latin vulgaire à l'ancien français. Enfin, après avoir brièvement décrit le cadre syllabique dans lequel nous opérons, nous tenterons de rendre compte de façon cohérente de cette distribution.

##### 4.1. Structure syllabique et accent

La première conséquence des généralisations établies précédemment concerne l'organisation des causalités syllabiques et accentuelles.

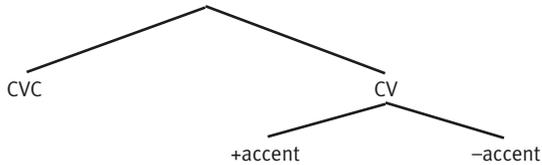
Le point de vue classique en la matière suppose une hiérarchie simple: ce qui serait fondamental serait la présence ou l'absence de l'accent, la structure syllabique, syllabe ouverte (« voyelle libre ») ou syllabe fermée (« voyelle entravée ») ne déterminant que des clivages secondaires. C'est cette vision qui sous-tend l'organisation des exposés concernant le vocalisme

à la chute de la consonne intervocalique subséquente: *matūru* > *mayr* > *meur* > *mûr*,  
\**cadêre* > *cheoir* > *choir*, etc.

dans la plupart des manuels de phonétique historique (Bourciez, Clédât, Nyrop, Fouché, Pope, Regula, Rheimfelder etc.).

Or la communauté de destin que nous avons constatée pour les voyelles en syllabe fermée rend nécessaire un renversement de cette vision. Elle cantonne en effet à la seule syllabe ouverte les différences d'évolution induites par la présence ou l'absence de l'accent. Les évolutions vocaliques dépendent donc *fondamentalement* de la structure syllabique, et *secondairement* seulement de la présence / absence de l'accent, comme figuré ci-dessous en (21) :

(21)



#### 4.2. La nature de l'accent

La seconde question que soulève l'indifférence à l'accent des voyelles en syllabe fermée est celle de la nature l'accent.

Une tradition, plus que centenaire, veut que ce soit l'apparition d'un accent « d'intensité »<sup>38</sup> (« accent dynamique », *stress, expiratory accent...*), qui ait déterminé d'abord la ruine de l'opposition quantitative du système vocalique du latin classique, puis les processus fondamentaux (diphthongaisons, centralisation / syncope) qui ont affecté à la suite les voyelles (voir Pope 1952 : § 118 et 121, pour ne citer qu'un exemple). Georges Straka (1979 : 213 *sq.* en particulier, mais de façon générale, dans l'ensemble de son œuvre) et ses continuateurs, La Chaussée (1974) ou Matte (1982) par exemple, se sont efforcés de donner une assise physiologique à cette vision, d'où la notion d'« énergie articulatoire », mais à l'origine il y a toujours « l'intensité ».

38. Succédant à un accent musical (= de hauteur) en latin classique selon l'école française, consistant en un renforcement de l'accent d'intensité déjà présent en latin classique selon l'école allemande (cf. Fouché 121-123).

Mais, pour admise qu'elle ait été et soit encore souvent, la théorie de l'accent d'intensité doit être rejetée. Outre que nombre d'observations s'inscrivent en faux contre elle (voir Noske, ce recueil), et que, du point de vue phonétique, même, elle est obstinément démentie par les faits<sup>39</sup>, la théorie de l'accent d'intensité est tout simplement inacceptable d'un point de vue de linguistique générale. Les variations d'intensité, continues dans les faits de parole, apparaissent en effet strictement cantonnées au niveau expressif (relevant de la performance – la Parole saussurienne), aux manifestations non encodées linguistiquement de l'affect, qui se superposent aux structures proprement linguistiques : l'intonation. Au niveau linguistique, l'intensité n'a pas de place. Ainsi en phonologie : un système vocalique pourra présenter des oppositions de durée (/a/ ~ /ā/) ou de hauteur (/a/ ~ /á/) à valeur distinctive, mais dans aucune langue humaine il n'existe de système vocalique présentant une opposition distinctive « d'intensité » /a/ ~ /a/ – où le gras noterait [+ intense]. Et de même en morphologie : on pourra trouver des oppositions de longueur (lat. class. *venit* « il vient » ~ *vēnit* « il est venu », arabe class. *kataba* « il a écrit » ~ *kātaba* « il a correspondu ») ou des oppositions de hauteur (fr. [sava] ça va ~ [savá] ça va?, somali *nín* (absolutif) ~ *nin* (nominatif) *un homme*) à valeur morphologique, mais il n'existe dans aucune langue de distinction morphologique reposant sur un contraste d'intensité. Or l'accent est une réalité de niveau linguistique : ses effets phonologiques, considérables, sont là pour le garantir.

De plus, la théorie de l'accent d'intensité ne rend pas compte des faits qu'elle prétend expliquer. Ainsi, on ne voit pas pourquoi l'accent d'intensité, s'il a un effet sur les voyelles en syllabe ouverte, n'en aurait pas sur les voyelles en syllabe fermée. Dit autrement : pourquoi y aurait-il une interaction entre l'intensité et la structure syllabique ? Et, s'il y en avait une, de quelle nature pourrait-elle bien être ? Le problème, en vérité, n'a

39. On se contentera de rappeler ici la conclusion de Ladefoged & Ferrari-Disner (2012 : 24), qui s'énonce en peu de mots : « *In nearly every language [...] what we hear as stress is more a matter of increasing pitch and length of the syllables than of increasing their loudness* ».

pas échappé aux tenants dudit accent d'intensité : après avoir posé l'intensité, on explique toujours à la suite que celle-ci se traduit par un accroissement de « durée »<sup>40</sup>, mais que cet accroissement est limité en syllabe fermée. Mais si « l'intensité » n'existe, linguistiquement, qu'à travers de la « durée », pourquoi s'encombrer de l'intensité ? De même pour ce qui est des phénomènes de centralisation / syncope des voyelles atones. Ce qu'écrivit Pope (1952 : § 121) peut servir là de résumé de la doctrine : « *In the unstressed syllables a tendency is often observable to reduce the vowel to a weak sound, that is often gradually effaced* » (voir aussi § 223). L'observation n'est pas inexacte<sup>41</sup> : des processus d'affaiblissement des voyelles atones en syllabe ouverte adviennent dans les langues, en effet. Mais pourquoi ceci figure-t-il sous le titre « Influence of Expiratory Accent » ? Si la présence de l'accent sur une voyelle se traduit par de la durée, on suppose que son absence en position atone se traduit simplement par un non-allongement. D'où proviennent alors les centralisations / synopes ? Quant au maintien des voyelles en syllabe fermée, toniques comme atones, mis en évidence dans les sections précédentes, il constitue à soi seul une raison suffisante pour rejeter la théorie de l'accent d'intensité. Si sa « traduction en durée » pouvait permettre à la rigueur de comprendre pourquoi l'accent d'intensité n'a pas d'action visible sur les toniques dès lors qu'elles sont en syllabe fermée, en quoi faut-il le traduire pour qu'en syllabe fermée, son absence (voyelles atones) soit égale à sa présence (voyelles toniques)<sup>42</sup> ?

Si l'on oublie l'intensité, donc, il reste une réalité simple : l'accent qui s'établit en latin vulgaire est un accent de *longueur*.

40. Voir, entre beaucoup d'autres, Pope (1952 : § 198), Grandgent (1934 : § 176), Rheinfelder (1953 : § 23), Fouché : 213-216, Palmer (1968 : 155), Straka (1979 : 181 sq., 194, 265), La Chaussée (1974 : 2.6.3.1), Niedermann (1985 : § 8). Sur cet allongement des toniques en syllabe ouverte, l'accord, au demeurant, paraît général. Cf. Loporcaro (2011 : 52) pour un énoncé formalisé.

41. À l'oubli près – très révélateur – d'une précision cruciale, toutefois : « en syllabe ouverte ».

42. Il est probable que si les faits concernant les voyelles en syllabe fermée ont été, comme noté dans notre Introduction, si peu considérés de façon systématique, voire quelque peu oubliés (cf. n. 37), une des raisons en est leur caractère fort contrariant pour la *doxa* de l'intensité.

Cet accent est soumis à condition syllabique : l'allongement accentuel est inhibé en syllabe fermée, il ne se réalise en surface qu'en syllabe ouverte. Parmi bien d'autres langues comme l'islandais (Gussmann 2002 : 157 *sq.*), l'arabe palestinien (Kenstowicz 1994 : 274 *sq.*) ou le selayarese (austronésien, Piggott 2003 : 414 *sq.*), l'italien actuel (voir par exemple Marotta 1984) fournit un exemple de ce modèle accentuel.

La ruine de l'opposition quantitative dans le système vocalique hérité du latin classique constitue la première preuve de l'émergence d'un accent de ce type en latin vulgaire. Les voyelles sont désormais phonologiquement simples ; elles ne sont longues que sous l'accent, sous condition syllabique.

#### 4.3. La distribution des processus affectant les voyelles

Dans le cadre ainsi posé, on peut maintenant considérer les types d'évolution que les voyelles ont connus entre latin vulgaire et ancien français.

En syllabe ouverte, l'allongement déterminé par la présence de l'accent déclenche en gallo-roman des processus (divers) de diphtongaison. Et les diphtongaisons ont lieu *seulement* dans ce contexte de la syllabe ouverte tonique<sup>43</sup>. Les diphtongues engendrées retourneront en certains cas à des monophtongues (après diphtongaison, a aboutit à ɛ/e, o et ɔ à œ/ö) et de même la seule diphtongue héritée, au, se monophtongue en ɔ (puis o), tandis que dans les autres cas les diphtongues évolueront vers des séquences glide+voyelle : ɛ > jɛ/je, e > wɛ > wɛ (> wa). Mais, fondamentalement, toutes les voyelles toniques en syllabe ouverte diphtonguent : ɛ et ɔ d'abord, e et o ensuite et enfin a. Les voyelles i et u, au premier abord, semblent faire exception : objectivement, ces voyelles se maintiennent sans changement (l'évolution u > y étant d'un autre ordre comme il a été dit plus haut). Mais ce maintien est en quelque sorte une illusion d'optique. On peut penser que la diphtongaison concerne bien

43. Nous laissons ici de côté le cas – rare et marginal – des métaphonies, cf. note 19. Et nous rappelons que les métathèses de yod ne génèrent pas des « diphtongues » : elles placent simplement la consonne j en coda.

*toutes* les voyelles toniques en syllabe ouverte, i et u comme les autres, mais que simplement, dans le cas de ces dernières, le processus de diphtongaison est trivial, *i. e.* sans effet de surface : une diphtongaison se fait *via* un glide j/w et, dans le cas des voyelles hautes, produit par conséquent /ij/ et /uw/, dont la prononciation revient à [i] et [ū]<sup>44</sup>.

En syllabe ouverte toujours, l'absence de l'accent, elle, donne lieu à des processus de centralisation / syncope. On pourra objecter qu'à l'initiale atone, en syllabe ouverte, les centralisations sont limitées et que les timbres originels se maintiennent en général. Et en effet, cette possibilité d'échapper aux processus de centralisation en syllabe ouverte est caractéristique des initiales parmi les atones – singularité qui constitue une question difficile, sur laquelle nous reviendrons brièvement (voir note 48). Pour l'heure, ce que nous voulons faire valoir est que la centralisation peut concerner *aussi* l'initiale en syllabe ouverte. La centralisation (V > ə) dans cette configuration est d'une part l'aboutissement normal de e < lat. e, ē, i (*venīre* > *venir*) et de a précédé de palatale (*caballu* > *cheval*) et d'autre part celui d'autres voyelles suite à des processus de dissimilation (*conuacula* > *quenouille*, *dīvīnu* > *devin*, etc.). Quant à la possibilité de la syncope à l'initiale, elle se constate dans les cas d'hiatus, *cf.* note 36. (Sur ces deux points, voir Bourciez : § 89-4<sup>o</sup>)<sup>45</sup>.

44. Straka (1979 : 233) suggère une généralisation semblable : « [...] la diphtongaison des voyelles fermées ē > ei, ô > ou, voire i > ii (iy), etc. ». Au demeurant, la situation est connue dans des langues vivantes : Chomsky & Halle (1968 : 183) disent à propos de l'anglais que « *[i]t is a well-known fact that English tense vowels are diphthongized or have off-glides. For the non-back vowels [i] and [ē], the glide is [y] [...]; for the back vowels [ū] and [ō], it is [w].* » C'est à ce titre que nous écartons dans le tableau (22) la possibilité du maintien (A.) pour la voyelle tonique en syllabe ouverte.

45. On pourra encore objecter qu'en position posttonique, on constate la syncope mais non la centralisation : c'est ainsi d'ordinaire que le cas de la posttonique est décrit (par ex. Bourciez § 15). Mais en réalité la centralisation advient aussi en position posttonique et dans des circonstances analogues à celles où on la constate pour la finale ou la prétonique, en particulier lorsque la voyelle est a (*anate* > a. *ane*). Les cas de ce type sont très réduits en nombre, mais ceci n'est que la conséquence de la rareté du timbre a en posttonique, rareté induite par l'apophonie intérieure latine (*cf.* Introduction).

Pour une voyelle en syllabe fermée, enfin, il est *indifférent* d’être sous l’accent ou pas : on a seulement le maintien sans changement – les modifications dues à la vocalisation de la coda que nous avons vues n’étant que des effets segmentaux additionnels d’un autre ordre.

La distribution des processus vocaliques fondamentaux, à savoir : A. maintien, B. diphtongaison, C. centralisation / syncope, se résume donc à (22) :

(22) distribution des processus affectant les voyelles

		initiale	prétonique	tonique	posttonique/finale
a. CVC	A. maintien	oui			
	B. diphtongaison	*			
	C. centralis./syncope	*			
b. CV	A. maintien	(oui)	*	*	*
	B. diphtongaison	*	*	oui	*
	C. centralis./syncope	oui	oui	*	oui

Cette distribution, simple, est caractéristique du gallo-roman.

En section 4.5, nous tenterons d’en fournir une analyse. Nous laisserons de côté le processus de diphtongaison en lui-même, qui n’est que la pente particulière que l’allongement sous l’accent emprunte en gallo-roman : ceci excède le cadre de cet article. Nous nous concentrerons sur l’allongement sous l’accent en syllabe ouverte, sur le maintien (sans changement) en syllabe fermée et sur les processus de centralisation / syncope en syllabe ouverte atone.

Pour cela il est nécessaire d’introduire brièvement le cadre théorique dans lequel nous nous plaçons. C’est l’objet de la section qui suit.

#### 4.4. Le plan syllabique : cadre théorique

Nous regarderons les faits dans le cadre du modèle dit « CV strict » qui restreint la constituance syllabique à une suite monotone d’attaques et de noyaux, tous deux simples (non branchants), respectivement « C » et « V » dans les représentations. Renvoyant les lecteurs, pour une vision détaillée, à Lowenstamm (1996) et Scheer (2004), nous donnons seulement en (23) la représentation

dans ce cadre des principales structures syllabiques qui nous occuperont :

(23)

a. syll. ouverte

C	V	C	V
t	a	k	a
[taka]			

b. syll. ouverte  
à voyelle longue

C	V	C	V	C	V
t	a		k	a	
[taka]					

LIC

↓

↘

c. syll. fermée

C	V	C	V	C	V
t	a	k		t	a
[takta]					

GVT

↓

En (23) sont figurées les deux rections fondamentales dont les voyelles sont la source : le Gouvernement, GVT en (23c), et le Licencierement, LIC en (23b). Le Gouvernement est une rection fondamentalement négative, c'est-à-dire *a priori* ne pouvant que restreindre voire annihiler les possibilités d'expression de sa cible ; le licencierement au contraire est positif : il permet à sa cible d'exprimer son potentiel segmental (voir Ségéral & Scheer 2001b). La « voyelle vide » ( $\emptyset$ ), c'est-à-dire une position nucléaire V sans mélodie associée – ainsi, la seconde position V en (23c) – ne peut ni licencier ni gouverner.

La présence d'un noyau vide, gouverné par le noyau (non vide) suivant (23c), place la voyelle précédente en « syllabe fermée ». La « coda » est ainsi une attaque suivie d'un noyau vide.

Une voyelle longue (23b) suppose la propagation de la mélodie associée au premier noyau sur la seconde position V à sa droite. Ceci nécessite que cette seconde position V soit licenciée par le noyau suivant. Si celui-ci est vide – c'est-à-dire si l'on est en « syllabe fermée », cette position n'est pas licenciée et la propagation ne peut avoir lieu : on a affaire à ce que l'on dénomme classiquement un « abrègement en syllabe fermée », processus très répandu dans les langues (voir note 46).

Enfin, les voyelles vides dans la chaîne sont soumises à un principe simple de rection : une position nucléaire vide doit être *gouvernée* par le noyau suivant. Le gouvernement, GVT en

(23c), s'exerce de droite à gauche et ne peut, rappelons-le, émaner que d'une position nucléaire elle-même remplie. Ce principe prédit l'impossibilité de deux noyaux vides en séquence (\*\*...CØCØC...): le premier ne serait pas gouverné puisque le suivant est vide. Cette prédiction rencontre clairement les faits: dans la formation du français par exemple (Fouché: 835), les groupes triconsonantiques internes (produites par syncope ou la consonification des voyelles hautes et moyennes en hiatus) se réduisent en perdant la consonne médiane. On a ainsi *gal[b](i)nu* > *jaune*, *cul[c](i)ta* > a. *coute* (mod. *couette*), *mon[t](i)cellu* > *monceau*, *ar[c](u)ballista* > *arbalète*, etc. C'est que le groupe créé par la modification diachronique de la chaîne linéaire enferme deux noyaux vides (...\*\*CØCØC...).

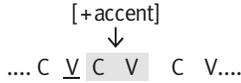
On retrouve encore ce même principe à l'œuvre en français moderne où schwa (ə) alterne possiblement avec zéro (∅); on aura ainsi, pour *je le demande*, les réalisations [ʒəlødəmäd] avec les trois schwas, [ʒəlødømäd], [ʒəlødəməd] avec deux, [ʒəlødømäd] avec un seul, mais ni \*\*[ʒəlødømäd] ni \*\*[ʒəlødəməd] ne sont possibles – et encore moins \*\*[ʒəlødømäd]: la consécution de deux noyaux vides en séquence est proscrite. Cette généralisation est encodée classiquement dans la loi de Grammont (dite aussi loi des trois consonnes, cf. Grammont 1933: 359): en français, aucun groupe de trois consonnes ne peut être créé par la chute d'un schwa. Grammont cite l'exemple *sept p'tites filles* [...etpti...]), alors qu'un groupe de deux consonnes résultant de l'omission d'un schwa est possible: comparer avec *six p'tites filles* [...ipti...].

#### *4.5 Allongement sous l'accent en CV, maintien sans changement en CVC, centralisation / syncope en CV atone: essai d'analyse*

En phonologie autosegmentale, socle commun de toutes les approches qui ont actuellement cours, la longueur est représentée par de l'espace syllabique (et non pas par un trait mélodique). Cet espace est, en fonction des théories, conçu en termes de points squeletaux, de mores ou de constituants syllabiques. Dans le cadre théorique esquissé en section 4.4, un

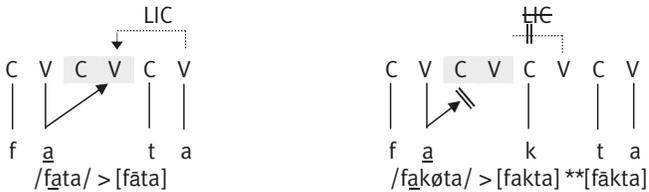
tel accent consiste en l'insertion dans la structure syllabique, à droite de la voyelle marquée comme accentuée<sup>46</sup>, d'une unité CV vide, comme représenté en (24) :

(24)



L'allongement sous l'accent résulte alors de la propagation de la voyelle sur la position V du CV accentuel. Cette propagation, toutefois, n'aura lieu que si la position V du CV accentuel est licenciée par le noyau suivant (25a). Ceci requiert que ce noyau suivant ne soit pas vide, *cf.* (23b), c'est-à-dire que l'on soit en « syllabe ouverte ». L'allongement n'aura pas lieu si le noyau suivant, étant vide, ne licencie pas la position V du CV accentuel (25b), c'est-à-dire si l'on est en « syllabe fermée ».

(25)



Le non-allongement de la voyelle tonique en syllabe fermée n'est ainsi que la version préventive de « l'abrègement en syllabe fermée » commenté en section 4.4<sup>47</sup>. Il découle directement des principes phonologiques fondamentaux posés.

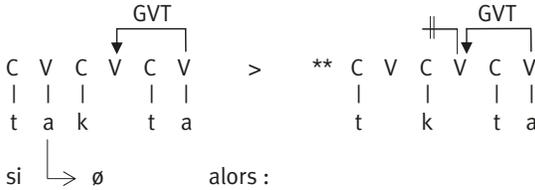
Le maintien (sans changement) que l'on a observé pour les voyelles en syllabe CVC, toniques comme atones, quant à lui, n'a strictement rien à voir avec la présence ou l'absence de l'accent :

46. L'insertion du CV accentuel à *droite* de la voyelle tonique est paramétrique : il existe des langues qui l'insèrent à sa *gauche* (voir Ségéral & Scheer 2008).

47. L'abrègement en syllabe fermée s'observe dans les langues où la longueur vocalique est lexicale (phonologique) ; le non-allongement tonique en syllabe fermée concerne les langues sans opposition phonologique de longueur, mais où l'accent est un accent de longueur, comme l'italien actuel : /fata/ → [fata] *fée*, /fatta/ → [fatta] *\*\*[fātta] faite* (voir par exemple Marotta 1984). Dans les deux phénoménologies, un seul et même principe est à l'œuvre.

il dérive seulement et directement de la structure de la syllabe fermée. La syncope d'une voyelle dans cette position aboutirait à créer deux noyaux vides successifs. Or une telle configuration serait mal formée puisque le noyau nouvellement vide ne pourrait être gouverné<sup>48</sup>. La situation est figurée sous (26).

(26) évolution hypothétique : syncope d'une voyelle en syllabe fermée



Cela étant, on demandera pourquoi la centralisation est elle aussi prohibée en syllabe fermée : elle ne crée pas en effet de séquence de deux noyaux vides. L'interdiction de schwa en syllabe CVC, toujours en vigueur en français moderne (voir section 4.4), représente donc un fait indépendant de l'interdiction  $**C\emptyset C\emptyset C$ . Alors que celle-ci est universelle et prédite par la théorie, celle-là est en effet un choix idiosyncrasique du français. Car il y a bien des langues qui admettent schwa en syllabe fermée, par exemple le polonais : *brzydki* [bʒɨtki] « laid », *cyrkiel* [tʃsɨrkjɛl] « cercle (instrument) » – ce dernier mot, emprunté à l'allemand *Zirkel* [tʃsɨrkəl] « id. », montre une centralisation  $i > \text{ɨ}$  propre au polonais.

Mais en dernière analyse, l'interdiction en français de schwa en syllabe fermée n'est peut-être pas étrangère à la prohibition universelle d'une séquence de deux noyaux vides consécutifs. Car on peut analyser schwa en tant que noyau vide : *semaine* est alors /sømɛn/, et lors de la prononciation avec schwa (s[ə]maine) une épenthèse mélodique vient remplir le noyau vide, la prononciation sans schwa, [smɛn], exécutant la forme lexicale telle quelle. Cette analyse épenthétique du schwa est de tradition, c'est le « e caduc » : Anderson (1982) l'exploite dans

48. On notera qu'il s'agit ici du versant vocalique du mécanisme qui est abordé du point de vue des consonnes dans les exemples cités en section 4.4 :  $**C\emptyset C\emptyset C$ .

l'article même qui dans la littérature phonologique introduit les noyaux vides. Il fait observer que si la qualité de la voyelle qui alterne avec zéro en français est prédictible (et s'il n'y a qu'une seule voyelle alternante), son emplacement dans les morphèmes ne l'est pas : *pelage* peut être prononcé [pələʒ] ou [pləʒ], mais *plage* a comme seule prononciation [pləʒ]. Par conséquent la différence doit être lexicale : la réalisation possible de schwa entre le p et le l de *pelage* fait partie des propriétés lexicales de ce mot, tout autant que l'absence de cette position dans *plage*. Dans cette situation, Anderson fait fond sur la séparation entre la mélodie et la structure syllabique qu'introduit l'analyse autosegmentale et propose que l'identité lexicale de schwa est, en français, un noyau vide, et seulement un noyau vide. *Semaine* est donc /səmaine/, et le locuteur décide ou non de prononcer le noyau vide ; dans le cas où il décide de le prononcer, celui-ci reçoit sa mélodie par voie épenthétique.

Dans notre cadre théorique, il y a des noyaux vides, non prononçables, par exemple entre ce qui est classiquement une coda et l'attaque suivante : *partie* est /parɔtie/. Nous ne pouvons donc dire que tous les noyaux vides en français sont des schwas et peuvent recevoir une épenthèse. La différence entre un noyau vide qui peut être prononcé et un noyau vide qui ne l'est jamais est donc due à la présence ou l'absence d'une mélodie : dans le premier cas le noyau possède une voyelle flottante lexicalement, qui est absente dans le second (Scheer 2004 : § 76). Le contraste lexical entre une voyelle pleine et les deux types de noyaux vides est représenté en (27).

(27) trois types de noyaux

a. noyau plein	b. noyau avec alternance	c. noyau vide
	v/∅	
V	V	V
a	a	
o de <i>donner</i>	ə de <i>petit</i>	noyau entre r et t de <i>parti</i>

Dans ce sens, schwa en français *est* donc un noyau vide: la structure sous (27b) n'est associée à aucun élément mélodique, tout comme celle sous (27c). La différence entre les deux est la potentialité d'une telle association. Or au niveau lexical les deux sont vides. Dans ces conditions, si l'interdiction (universelle) d'une séquence de deux noyaux vides règne sur les formes lexicales, nous savons pourquoi en français, en syllabe fermée, *i.e.* devant noyau vide, non seulement la syncope mais aussi la centralisation est interdite: les deux évolutions créeraient un nouveau noyau vide.

La prédiction est alors que dans les langues qui possèdent des schwas en syllabe fermée, ceux-ci représentent (27a), *i.e.* une voyelle pleine, et non pas (27b), *i.e.* une voyelle qui alterne avec schwa. Le polonais valide cette prédiction (une partie des [ɛ] y alterne avec zéro, alors que <y> [i] est stable), qui demande à être évaluée à l'aune d'un plus grand nombre de langues. Ceci dépasse bien sûr le cadre du présent article, et nous n'irons pas plus loin ici.

Quant à la centralisation / syncope des voyelles atones en syllabe ouverte, elle a lieu simplement parce que rien ne s'y oppose. Les voyelles d'une langue peuvent en effet, en syllabe ouverte, s'engager sur la pente de la centralisation / syncope parce que le noyau suivant, plein, gouverne le noyau y compris lorsqu'il est vide. Le gallo-roman connaît un processus qui affecte les voyelles atones (donc brèves) en syllabe ouverte et il s'agit d'une centralisation / syncope<sup>49</sup>.

49. Il faudrait ici considérer le cas de l'initiale atone, laquelle se distingue, et pour la centralisation et pour la syncope, des autres atones en syllabe CV (*cf.* note 36). Pour les tenants de l'intensité, cette particularité de l'initiale atone est imputée (avec diverses variantes) à un « accent secondaire » (ou « contre-accent », voir par exemple Nyrop 1904 : § 144, Clédat : 1917 : § 3, Pope 1952 : § 248, Fouché : 125, Rheimfelder 1953 : § 96, 140-145, Regula 1955 : § 17, Loporcaro 2011 : 59, etc.). Mais comment se pourrait-il que l'initiale, si elle bénéficiait de cet « accent », s'affaiblisse, régulièrement, en ø voire passe à Ø ? Bourciez (§ 19, 86) et Straka (1979 : 231) invoquent respectivement une « netteté toute spéciale » et une « importance de cette syllabe ». Ceci est plus que flou, mais au moins ces deux auteurs n'inventent-ils pas un « accent secondaire » en contravention flagrante avec les cas de centralisation / syncope que l'initiale connaît. Les particularités de la syllabe initiale – qui concernent la voyelle mais aussi bien, il faut le noter, la consonne en attaque, laquelle est en « position forte » – attendent une clarification. Nous ne pouvons ici traiter une telle question. Nous renvoyons les lecteurs à Ségéral & Scheer (2001b) pour le cas de la consonne initiale et à Ségéral & Scheer (à par.) pour ce qui concerne la voyelle atone en syllabe ouverte initiale.

## 5. Conclusion

Nous avons montré en section 2 que les voyelles en syllabe fermée se maintiennent, c'est-à-dire ne sont jamais l'objet d'une syncope, qu'elles soient atones (initiales ou prétoniques) ou toniques, puis, en section 3, que leurs timbres se maintiennent sans changement. Les seules évolutions observables pour les voyelles dans cette situation syllabique sont dues à la résolution vocalique de certaines consonnes (l, N, j) en coda – mais ces évolutions particulières sont elles aussi identiques dans les trois types de syllabe fermée. Le destin de toutes les voyelles en syllabe fermée, du latin vulgaire à l'ancien français, est ainsi strictement commun. À l'issue de ces observations, il apparaît que la centralisation et la syncope des voyelles ne surviennent qu'en syllabe ouverte *atone*. Les toniques en syllabe ouverte, quant à elles, s'allongent et évoluent en se diptonguant.

En section 4, nous nous sommes attachés à montrer que cette distribution des destins vocaliques, qui est fonction d'abord de la structure syllabique et ensuite de la présence ou de l'absence de l'accent, ne peut pas découler d'un « accent d'intensité ». L'accent qui apparaît au début du latin vulgaire ne peut être qu'un accent de *longueur*. Dans le cadre syllabique « CV strict » que nous avons brièvement présenté, l'accent consiste en l'insertion d'un espace syllabique, le CV accentuel, à droite de la voyelle marquée pour l'accent.

Le reste, à savoir : 1° la possibilité pour la tonique en syllabe ouverte de propager sur ce site accentuel, c'est-à-dire de s'allonger, mais l'interdiction du même allongement pour la tonique en syllabe fermée, 2° la possibilité de l'affaiblissement en syllabe ouverte atone, mais son impossibilité (= le maintien de la voyelle) en syllabe fermée, atone ou tonique, se dérive directement du fait qu'une séquence de deux noyaux vides est (universellement) mal formée.

Enfin, nous avons proposé d'unifier l'interdiction en syllabe fermée de la syncope et de la centralisation : la seconde découle également de l'impossibilité d'avoir deux noyaux vides successifs si schwa est analysé en français en tant que noyau vide.

## Références bibliographiques

Les items suivis de la mention « WEB » sont disponibles à l'adresse <http://sites.unice.fr/scheer>.

- ANDERSON, Stephen, 1982, « The analysis of French shwa: or, how to get something for nothing », *Language*, n° 58, p. 534-573. WEB.
- Bourciez = BOURCIEZ, Edouard et BOURCIEZ, Jean, 1967, *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck.
- CHOMSKY, Noam et HALLE, Morris, 1968, *The Sound Pattern of English*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- CLÉDAT, Léon, 1917, *Manuel de phonétique et de morphologie historique du français*, Paris, Hachette.
- DARMESTER, Arsène, HATZFELD, Adolphe et THOMAS, Antoine, 1924, *Dictionnaire général de la langue française. Du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un Traité de la formation de la langue*, vol. I, 1-300, 7<sup>e</sup> éd., Paris, Delgrave.
- FEW = VON WARTBURG, Walther, 1922-2002, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 25 vol., Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Basel, Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.
- Fouché = FOUCHÉ, Pierre, 1966-1973, *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris, Klincksieck.
- GAMILLSCHEG, Ernst, 1969, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg, Winter.
- GRANDGENT, Charles H., 1934, *An Introduction to Vulgar Latin*, New York, Hafner.
- GUSSMANN, Edmund, 2002, *Phonology: Analysis and Theory*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HALL, Tracy et HAMANN, Silke, 2010, « On the cross-linguistic avoidance of rhotic plus high front vocoid sequences », *Lingua*, n° 120, p. 1821-1844.
- HAUDRICOURT, André et JUILLAND, Alphonse, 1970, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, Den Haag/Paris, Mouton.

- KENSTOWICZ, Michael, 1994, *Phonology in Generative Grammar*, Oxford, Blackwell.
- LA CHAUSSÉE, François de, 1974, *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- , 1989, *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- LADEFOGED, Peter et FERRARI-DISNER, Sandra, 2012, *Vowels and Consonants*, 3<sup>e</sup> éd., Oxford, Wiley-Blackwell.
- LOPORCARO, Michele, 2011, « Syllable, Segment and Prosody », dans Martin MAIDEN, John Charles SMITH et Adam LEDGEWAY (dir.), *The Cambridge History of the Romance Languages*, t. I, *Structures*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 50-108.
- LOWENSTAMM, Jean, 1996, « CV as the only syllable type », dans Jacques DURAND et Bernard LAKS (dir.), *Current Trends in Phonology. Models and Methods*, t. II, Salford, Manchester, ESRI, p. 419-441. WEB.
- MAROTTA, Giovanna, 1984, *Aspetti della struttura ritmico-temporale in italiano. Studi sulla durata vocalica*, Pisa, ETS.
- MATTE, Edouard Joseph, 1982, *Histoire des modes phonétiques du français*, Genève, Droz.
- NIEDERMANN, Max, 1985, *Précis de phonétique historique du latin*, Paris, Klincksieck.
- NYROP, Kristoffer, 1904, *Grammaire historique de la langue française*, 4 vol., Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag.
- PALMER, Leonard, 1968, *The Latin Language*, 2<sup>e</sup> éd., London, Faber & Faber.
- PIGGOTT, Glyne, 2003, « The phonotactics of a “Prince” language: a case study », dans Stefan PLOCH (dir.), *Living on the Edge. 28 Papers in Honour of Jonathan Kaye*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, p. 401-425.
- POPE, Mildred, 1952, *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman*, Manchester, Manchester University Press.

- REGULA, Moritz, 1955, *Historische Grammatik des Französischen*, t. I, *Lautlehre*, Heidelberg, Winter.
- RHEINFELDER, Hans, 1953, *Altfranzösische Grammatik. Erster Teil. Lautlehre*, 2<sup>e</sup> éd., München, Hueber.
- SCHEER, Tobias, 2004, *A Lateral Theory of Phonology*, t. I, *What is CVCV, and why should it be?*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- SÉGÉRAL, Philippe et Tobias SCHEER, 2001a, « Les séquences consonne + yod en gallo-roman », *Recherches linguistiques de Vincennes*, n° 30, p. 87-120. WEB.
- , 2001b, « La Coda-Miroir », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° 96, p. 107-152. WEB.
- , 2008, « The Coda Mirror, stress and positional parameters », dans Joaquim BRANDÃO DE CARVALHO, Tobias SCHEER et Philippe SÉGÉRAL (dir.), *Lenition and Fortition*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 483-518. WEB.
- , à paraître, « Phonétique Historique », dans Christiane MARCHELLO-NIZIA, Bernard COMBETTES, Sophie PRÉVOST et Tobias SCHEER (dir.), *Grande grammaire historique du français*.
- STRAKA, Georges, 1979, *Les sons et les mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, Klincksieck.
- TLFi = *Trésor de la Langue Française informatisé*. <http://atilf.atilf.fr/>



## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)  
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)  
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)  
Peter KOCH (Universität Tübingen)  
Anthony LODGE (Saint Andrews University)  
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)  
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions  
et belles-lettres)  
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)  
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)  
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)  
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)  
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

## COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)  
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)  
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)  
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)  
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)  
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)  
Frédéric DUVAL (Université de Metz)  
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)  
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)  
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)  
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)  
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

## COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne), Directeur de  
la publication  
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-EPHE), Trésorière  
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne), Secrétaire de rédaction  
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne), Secrétaire  
de rédaction  
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue



# Table des matières

Présentation	
<b>Philippe SÉGÉRAL &amp; Tobias SCHEER</b> .....	7
De JE à J' en français : étapes vers l'élision, interactions entre phonétique et syntaxe	
<b>Christiane MARCHELLO-NIZIA</b> .....	17
L'évolution de la structure prosodique du français et du francique	
<b>Roland NOSKE</b> .....	45
L'interaction entre le système d'accentuation et la consonification des voyelles en hiatus dans la phonologie historique du français	
<b>Haïke JACOBS</b> .....	79
De la communauté de destin des voyelles en syllabe fermée dans l'évolution du latin vulgaire à l'ancien français	
<b>Philippe SÉGÉRAL &amp; Tobias SCHEER</b> .....	105
Markedness effects in the Gallo-Romance vowel system	
<b>Andrea CALABRESE</b> .....	153
Résumés / Abstracts .....	197

